BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3970 du Mardi 26 Mai 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ALLEGEMENT DES MESURES CONTRE LE COVID-19

Entre soulagement et crainte du pire

(P.3)

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

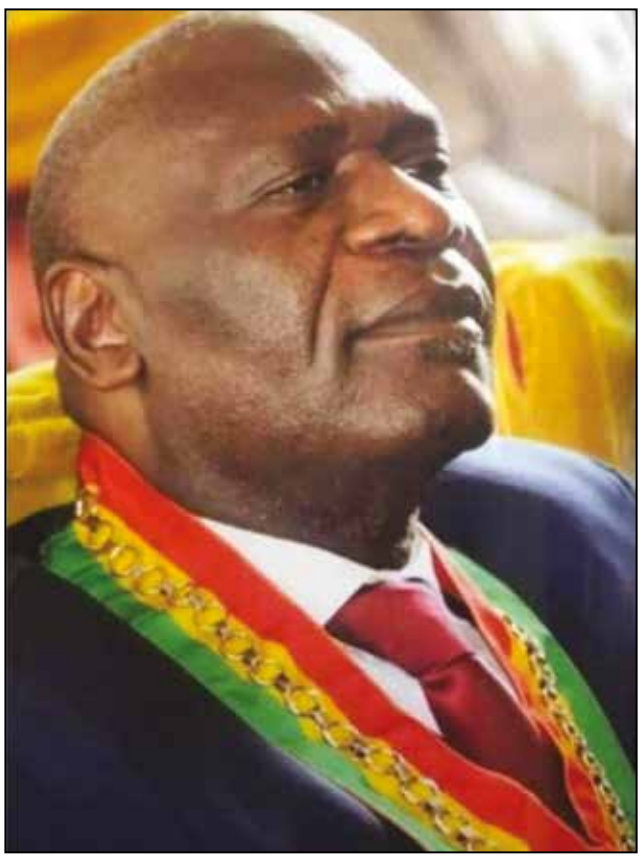

Dieudonné Bantsimba élu maire de la capitale

(P.3)

Editorial

Maire nouveau, problèmes anciens!

VATICAN

La basilique Saint Pierre a rouvert ses portes

Une vue de la place Saint-Pierre à Rome, quasiment vide pour la réouverture de la basilique. (P.8)

COMMISSION BANCAIRE
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMUNIQUE

En raison du ralentissement de l'activité économique dans la CEMAC causé par la pandémie du Covid-19 avec pour conséquences la réduction de la capacité de remboursement de plusieurs débiteurs, la dégradation de la qualité du portefeuille de crédit et pour corollaire la détérioration de la rentabilité des établissements de crédit et de microfinance, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), organe sous régional de régulation et de supervision de l'activité bancaire, informe le public qu'elle a décidé, lors de sa session du 15 avril 2020, des mesures ci-après applicables aux établissements assujettis :

1. la suspension de l'exigence de transmission des documents notariés relatifs aux décisions des organes sociaux et d'autres documents nécessaires à l'examen des dossiers de demandes d'avis conforme et d'information préalable ;

2. la prorogation des délais de transmission au Secrétariat Général de la COBAC, des documents réglementaires annuels ;

3. l'instauration, en sus des reportings usuels, d'une nouvelle exigence de transmission au Secrétariat Général de la COBAC, d'un reporting hebdomadaire de la situation de trésorerie et d'un reporting mensuel des crédits impactés par la situation économique liée au Covid-19 ;

4. la transmission de leurs documents au Secrétariat Général de la COBAC par voie électronique à l'adresse sgcobac@beac.int ;

5. le report du délai de notification aux établissements de crédit, par le Secrétariat Général de la COBAC, de sa recommandation relative à la distribution des dividendes pour les résultats de l'exercice 2019 ; ce report entrainant suspension, pendant ce délai, de la distribution de dividendes au titre des résultats de cet exercice 2019, en raison de l'absence de ladite recommandation.

Ces mesures qui emportent révision, suspension ou réaménagement des modalités de mise en œuvre de certaines dispositions de la réglementation bancaire et de la microfinance, sont circonscrites dans la durée de la crise de la pandémie du Covid-19 et ne sauraient excéder le 31 décembre 2021. Elles sont dictées par la nécessité de garantir l'intégrité du système bancaire et, partant, de préserver les dépôts des épargnants.

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Dieudonné Bantsimba élu maire de la capitale

Depuis près de trois mois, les 101 conseillers locaux de Brazzaville élus lors des élections législatives et locales, scrutins du 16 juillet 2017 étaient privés de leur président du conseil départemental et municipal. Ainsi, le bureau exécutif du conseil était démembré suite à la révocation par décret n°2020-119 du 29 avril 2020 de M. Christian Roger Okemba de ses fonctions de président du conseil départemental et municipal, maire de la ville de Brazzaville pour un mandat de cinq ans. D'abord suspendu par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, pour une procédure judiciaire devant le procureur de la République sur l'affaire de détournement présumé de fonds à la mairie centrale de Brazzaville. Puis, révoqué par le conseil des ministres du mois de mars. Depuis lors, l'intérim a été assuré par Guy Marius Okana, premier vice-président du conseil départemental et municipal, premier adjoint au maire de la ville. Vendredi 22 mai 2020, les 101 conseillers locaux de Brazzaville étaient convoqués en session extraordinaire pour élire le nouveau maire, en remplacement de Christian Roger Okemba dont le mandat courait jusqu'en 2022.

Les conseillers entourant le nouveau maîre et le ministre Nganfouomo

Au cours de cette session extraordinaire, il n'y a pas eu d'enjeu majeur, étant donné qu'il n'y avait qu'un seul candidat au poste à pourvoir. C'est Dieudonné Bantsimba, candidat de la majorité présidentielle, membre du Parti congolais du travail (PCT), détenteur d'un diplôme en géographie urbaine obtenu à l'institut de Paris, en France, et actuel directeur de cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire et des grands travaux qui a été élu à 100% des suffrages exprimés par les 98 élus locaux réunis dans la salle de conférence de l'hôtel de ville de Brazzaville. C'est un ancien agent de la mairie qui a fait valoir ses droits à la retraite qui est revenu à la maison. A cause du COVID-19 et pour garder la distanciation, certains journalistes suivaient les péripéties à l'extérieur de la salle, seuls quelques caméramans étant autorisés. Cette session était placée sous les auspices de Charles Nganfouomo, ministre délégué à la Décentralisation, représentant l'Etat. En présence du préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Iboko Onanga, des administrateurs-maires d'arrondissements.

Quatre temps forts ont marqué cette session: l'allocution du maire par intérim, Guy Marius Okana; la vérification de présence dont le quorum était de 98 sur 101 conseillers; la mise en place du bureau d'âge dirigé par le doyen d'âge Jean Lounana Kouta, assisté des deux plus jeunes conseillers; la mise au point du ministre délégué sur le respect des articles 9 et 14 de la loi du 6 février et, enfin, le programme d'activités de l'élu sur les 18 mois à venir centré sur l'assainissement et la salubrité.

«Je serai le maire de tous les Brazzavillois», a promis Dieudonné Bantsimba.

Aux conseillers locaux et agents municipaux, il a rappelé qu'ils auront de nombreux défis à relever, tels l'assainissement et la salubrité. C'est un mandat de proximité, de contact avec les concitoyens centré sur dix axes prioritaires: gestion administrative, salaires et pensions des agents municipaux, gestion des pompes funèbres modernisées; modernisation du transport urbain en collaboration avec la Société de transport public urbain) et le syndicat des transporteurs; redonner vie aux sports et loisirs pour l'attraction des jeunes à travers les espaces verts pour éradiquer le phénomène des ''bébés noirs''; dynamiser la synergie avec les chefs de quartiers par des réunions périodiques; respect des règles d'urbanisme à travers le plan directeur et local; perspectives de développement à travers le transport nautique sur le fleuve Congo, de Kintelé au pont du Djoué; bouchage des nids de poule; éclairage public; désenclavement des quartiers périphériques; aménagement du cimetière de Matari à travers les voiries urbaines; redonner vie à Brazza la verte en menant des opérations de planting d'arbres dans les zones d'érosion; curage des caniveaux qui sont des nids de moustique; balayage des rues en collaboration avec la société Averda et d'autres partenaires; aménagement de la rivière Tsiémé; développement économique par la bonne gestion des marchés domaniaux; bonne gestion des finances municipales en faisant un bon bilan sur les taxes et les impôts.

Après avoir souhaité un fructueux mandat au nouveau locataire de la mairie centrale, le ministre délégué Charles Nganfouomo a tenu à préciser aux élus locaux de Brazzaville l'article 9 de la loi 7-2003 du 6 février portant organisation et fonctionnement des collectivités locales et qui dispose: *«Lorsqu'il est constaté un empêchement définitif d'un membre du bureau exécutif, il est pourvu au poste vacant dans les conditions prévues à l'article 14 de ladite loi. Puisqu'il s'agit d'une élection au suffrage universel indirect, cette séance doit se dérouler dans les mêmes conditions que celles ayant prévalu lors de la session inaugurale du jeudi 24 août 2017. La session inaugurale est placée sous les auspices d'un membre du Gouvernement, représentant l'Etat.»* Puis, il a remis les symboles de commandement, notamment, le maillet et la clé de la ville, et fait porter l'écharpe au nouveau locataire de la mairie.

Voici la composition du bureau exécutif du conseil

- Président du conseil départemental et municipal, maire de Brazzaville: Dieudonné Bantsimba (PCT);
- Premier vice-président, premier adjoint au maire: Guy Marius Okana (PCT);
(PCT)
- Deuxième vice-président, deuxième adjoint au maire: Philibert Malonga (MCDDI);
- Premier secrétaire: Clesh Atipo Ngapy (Club 2002-PUR);
- Deuxième secrétaire: Mme Gervine Mounea Parti républicain libéral (PRL)

Pascal BIOZI KIMINOU

Editorial

Maire nouveau, problèmes anciens!

La capitale a un nouveau maire. A l'issue d'un processus interne au Conseil municipal, c'est Dieudonné Bantsimba qui a été choisi. Les réactions de l'homme de la rue montrent l'abysse des attentes multiples dans une ville où le confinement n'est pas venu arranger les problèmes anciens. Ces attentes sont autant de défis pour le nouveau maire.

Pêle-mêle, l'édile promet de s'attaquer à la montée de l'insécurité, aux gangs de jeunesse, à l'incivisme, aux problèmes de voiries et de viabilité urbaines, d'éclairage public: aux conditions de travail de son personnel (qui a parfois usé de la lumière des torches de téléphone), à juguler la corruption et la gabegie… bref, à faire redémarrer l'institution centrale d'une ville de près de deux millions d'habitants.

A vrai dire, les problèmes de la mairie centrale de Brazzaville sont le condensé des problèmes de l'ensemble du pays. C'est pourquoi il ne s'agit pas de viser à créer un îlot vertueux au milieu d'un océan de lamentations, pas seulement. Autorités municipales, départementales et nationales sont comptables de tout ce qui s'est déroulé à la mairie au cours des dernières décennies, y compris et les maladresses de langage.

Dans notre pays, l'efficacité est aussi fonction des appuis dont on dispose. Dans le cas d'espèce, ceux-ci semblent forts, puisque le choix a été opéré au plus haut et qu'aucune dissonante, fût-elle de l'opposition, n'est venue interférer dans les mécanismes qui ont conduit à son installation dans le fauteuil si convoité d'édile de Brazzaville. Pourvu que ces appuis continuent de répondre positivement aux sollicitations du nouveau maire pour la réussite de son attendu et inévitable plan d'assainissement !

Au fil des années, la mairie de Brazzaville a donné l'image d'un véritable panier de crabes. Les intrigues, les cabales, les clans, les montées en barricade, le tribalisme se sont mis en scène, faisant déborder dans la rue des problèmes qui auraient dû être traités en interne. Des porte-paroles de la fronde se sont mis en scène. Tous ces éléments restent en place : peut-on faire du neuf avec de l'ancien ? Le renouveau viendra-t-il de la tête nouvelle sans renouvellement des pratiques?

Comme toujours dans notre pays, il y a ceux qui se réjouissent de l'arrivée du nouveau maire. Il y a ceux qui se réjouissent que son prédécesseur ait été cloué au pilori. Il y a ceux qui sont mécontents de tout et qui, désabusés, avancent que rien ne changera, que tout ça c'est le tabac d'une même pipe. Donnons-nous le temps de voir. Donnons-nous le temps de ne pas lui compliquer la tâche notamment par ces considérations ethnicistes qui fleurissent bon les réseaux sociaux.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ALLEGEMENT DES MESURES CONTRE LE COVID-19

Entre soulagement et crainte du pire

Même si l'on pense que les mesures de déconfinement progressif prises et annoncées par le Gouvernement l'ont été « le couteau sous la gorge » en raison de la grogne sociale, personne ne peut contester leur effet salutaire à la fois pour l'économie nationale et pour la vie sociale. Mais certains craignent le pire en raison de la légèreté dans l'observation des gestes-barrières par une frange de la population.

L'économie nationale, bâtie en grande partie sur le secteur informel, était au bord de l'effondrement du fait de l'arrêt des activités, tandis que la vie sociale et religieuse avait sombré dans une léthargie jamais vue de mémoire de Congolais, à cause de l'interdiction des rassemblements de grand nombre de personnes qui a entraîné la fermeture des différents lieux de retrouvailles et de culte. C'est donc une véritable bouffée d'oxygène qu'apporte le Gouvernement à la vie nationale dans son ensemble. *«De toute façon, avait-il le choix face à la grogne sociale, mais aussi face à la disette qui menaçait d'assécher les ressources de l'Etat lui-même ?»*, s'est interrogé un analyste politique. En tout cas, la question reste posée.

Cela dit, les acteurs de certains secteurs regrettent que dans la batterie de nouvelles mesures divulguées par le Premier ministre Clément Mouamba, ils n'aient pas bénéficié du même égard que les autres. Il s'agit des restaurants, des bars, des hôtels, des salles de spectacles et des enceintes sportives dont la réouverture est projetée à plus tard. Sans oublier les lieux de culte. Quand on sait que les mesures d'accompagnement et de relance de l'activité économique prises par le chef de l'Etat dans sa première adresse à la Nation ne suivent pas encore, ces acteurs peuvent légitimement se poser moult questions. Or, leurs secteurs comptent parmi les plus grands pourvoyeurs d'emplois dans les grandes villes.

Ceci étant, l'assouplissement des mesures de restriction dans le pays fait craindre une reprise euphorique des activités économiques et sociales avec des risques possibles d'explosion des cas de contamination. Et pour cause : l'insouciance de beaucoup de compatriotes, doublé du déni de la maladie, qui ne garantit pas le nécessaire respect des mesures-barrières qui doivent aller de pair avec l'assouplissement des mesures édictées par les autorités. De ce fait, bon nombre de Congolais pensent que le Gouvernement aurait dû user de tous ses pouvoirs pour freiner l'impatience de la rue, juste pour une ou deux semaines encore ; le temps de voir l'évolution de la courbe épidémiologique qui, malheureusement, reste ascendante.

Que faut-il alors faire pour minimiser les risques d'une éventuelle nouvelle phase encore plus dramatique de la pandémie ? Il faut en appeler tout simplement à la responsabilité individuelle et collective des populations. D'où l'importance de l'appel du Chef du Gouvernement à ses compatriotes à poursuivre la sensibilisation aux gestes-barrières. Et parce qu'ils jouent un rôle important au Congo qu'il n'est plus à démontrer, les leaders religieux et politiques doivent continuer à s'impliquer davantage dans la sensibilisation tous azimuts. Et peut-être aussi faudra-t-il accompagner cette sensibilisation de ce bâton que l'Etat agite parfois sans vraiment l'utiliser. A souligner aussi que les angoisses des Congolais face au futur, se retrouvent dans bon nombre de capitales de la sous-région. A Yaoundé comme à Libreville sourd la même inquiétude: n'a-t-on pas ''déconfiné'' trop tôt ?

Jean ZENGABIO

COVID-19

Le M.D.S.P a sensibilisé ses membres, sympathisants et les personnes vulnérables

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus-COVID-19, le Mouvement social pour la démocratie et la paix (M.S.D.P.), que dirige l'honorable Pascal Ngalibo, a organisé récemment une campagne de sensibilisation à l'endroit de ses militants, sympathisants, personnes vulnérables et l'ensemble de la population congolaise, à Brazzaville.

C'était le vendredi 15 mai 2020, sous le thème: *«Combattons tous ensemble le coronavirus-COVID-19 au Congo».* Pour participer à l'élan de solidarité nationale selon le souhait du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, le M.S.D.P a tenu à organiser cette campagne de sensibilisation, afin de rappeler à tous de se mettre à l'abri du coronavirus. C'est ainsi qu'au cours de cette séance de sensibilisation, l'honorable président Pascal Ngalibo les a appelés au respect des mesures de prévention ou des gestes barrières inscrits quasi en douze points: le port du masque; se laver régulièrement les mains au savon ou avec le gel hydro alcoolique; tousser ou éternuer dans son coude; se saluer sans se serrer les mains; rester à la maison; respecter les règles de la distanciation d'un mètre; utiliser des mouchoirs à usage unique; éviter les attroupements de plus de cinquante personnes; faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile (rayon d'un kilomètre) et sans aucun rassemblement, et pas plus d'une heure; éviter la bise pour se saluer; éviter de se toucher la bouche, le nez et les yeux: rester à la maison.

«Le nez, les yeux et la bouche sont autant de portes d'entrées possibles au virus», a ajouté Pascal Ngalibo. Il a, en outre, martelé qu'en *«cette période de pandémie, il est préférable d'éviter au maximum de se toucher le visage avec les mains potentiellement contaminées.»*

Pour conclure son propos, le président du M.S.D.P a demandé à l'assistance de bien respecter ces mesures barrières, car la maladie existe bel et bien et tue à travers le monde par milliers.

Après sa communication, l'honorable Pascal Ngalibo, l'élu suppléant de Mbon, a offert aux militants, sympathisants et aux personnes vulnérables des masques, des vivres, des gels hydro-alcooliques et autres objets. Ajouter à cela, le document dans lequel il a mentionné la totalité des mesures barrières.

Pascal Ngalibo, à droite

«Pour nous protéger et protéger les autres, afin de protéger nos vies communes, il nous faut suivre les conseils et les consignes de notre Gouvernement de la République et des spécialistes en matière de santé. Ceci, à travers les mesures ou gestes barrières qui restent essentiels», a-t-il martelé.

Les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de la direction politique du M.S.D.P.

«Je suis très ravi d'avoir été sensibilisé sur la gravité du coronavirus COVID-19. Et merci en plus au M.S.D.P pour le don à notre endroit comme personnes vulnérable», a dit M. André Alouna.

Quant à Mme Florine Fera, *«cette campagne de sensibilisation sur le COVID-19 vient de m'éloigner désormais du doute. Je commence maintenant à croire que la maladie fait rage. Merci beaucoup, le MSDP, pour cette rencontre qui vient nous sauver. On ne pensait pas recevoir de don à la fin de la séance. Grand merci une fois de plus à cette formation politique. Elle travaille vraiment dans le social.»*

Un adage enseigne que: *«Mieux vaut prévenir que guérir.»*

«Chaque jour qui passe, faisons un effort pour avancer.»

Grâce-Désiré BAH

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE

Le RC de Claude Alphonse N'Silou apporte 10.000.000 de F. CFA

Une délégation du Rassemblement citoyen (RC), parti membre de la majorité présidentielle, conduite par le membre du bureau exécutif, le docteur Tanguy Fouémina, représentant le président national du RC, le ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou, a remis jeudi 14 mai dernier, au ministre délégué chargé du Budget, Ludovic Ngatsé, un chèque d'une valeur de 10.000.000 de F.CFA. C'est sa contribution au Fonds national de solidarité créé par le Président de la République pour lutter contre le COVID-19. Par ce geste, le RC marque sa présence dans cette dynamique d'élan de solidarité où chaque composante de la société est appelée à jouer pleinement sa partition. Le Rassemblement citoyen a toujours pris une part active à ce genre d'initiatives. Il l'a déjà démontré à bien d'autres occasions. Ainsi, le RC emboîte le pas aux deux autres partis de la Majorité présidentielle qui ont déjà accompli ce geste: le Parti congolais du travail (PCT) et le Club 2002-PUR.

Pendant la remise du chèque

Le Dr Tanguy Fouémina a souligné le sens de ce geste : *«Lors de son adresse à la Nation, le chef de l'Eta avait sollicité le concours de tous pour abonder le Fonds national de solidarité, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Les partis politiques ne sont pas en reste. C'est en réponse à cet appel que le parti RC est venu apporter sa modeste contribution au Fonds COVID-19. Ce don en numéraire traduit la détermination de son président, Claude Alphonse N'Silou de s'associer au Gouvernement pour lutter contre ce virus qui a mis à terre les secteurs actifs du pays.»* Le membre du bureau exécutif du RC a, par ailleurs, rappelé que son parti est déjà à pied d'œuvre pour la sensibilisation de ses militants et de la population aux gestes barrières à observer pour éviter la contamination.

Conscient d'avoir accompli une mission importante, le membre du bureau exécutif du RC a arboré le sourire des grands jours.

Quant au ministre délégué, chargé du Budget, tout en remerciant le RC et son président pour ce geste, il a encouragé ce parti à persévérer dans cet élan, pour combattre un virus qui est notre ennemi commun.

Pascal Azad DOKO

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE
Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH,
Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«DIRECT SERVICES GROUP»
Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1 000 000 FRANCS CFA
Siège social: quartier Ngoyo, à côté de l'agence MTN Congo; B.P.: 375
REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quinze avril deux mil dix-neuf, enregistré le dix-huit avril de la même année, Folio 059/5 n°186, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société DIRECT SERVICES GROUP SARL, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, quartier Ngoyo, à côté de l'agence MTN CONGO.

Aux termes dudit procès-verbal, les associés ont, au titre des résolutions:

-Agréé la cession de dix-sept (17) parts sociales faite par Monsieur Marvel Freesny VIVI-MOUKOUANGA à Mademoiselle Horeb Daphnée MAYET et celle de trente-trois (33) parts sociales à Mademoiselle Grace Bervie Idanacha VIVI;

-Transféré le siège social anciennement établi à Pointe-Noire, Marché Tié-Tié, derrière la Mairie, désormais à Pointe-Noire, quartier Ngoyo, à côté de l'agence MTN Congo ;

-Mis à jour les statuts.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 19 Avril 2019 sous le no 19 DA 494.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE
CONSTITUTION

''TT DEVELOPMENT CONSULTING AND TRADING''
S.A.R.L
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000. 000 FRANCS CFA
Siège Social: 1040, avenue Fulbert YOULOU, Makélékélé.
RCCM: CG-BZV-01-2020-B12-00061
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 16 mars 2020, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Bacongo, Brazzaville, le 17 mars 2020, sous Folio 050/4, numéro 374, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée (S.A.R.L);

Dénomination: «DEVELOPMŒNT CONSULTING AND TRADING»;

Capital Social: UN MILLION (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10. 000) FRANCS CFA chacune numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associés ;

Siège social: 1040 , avenue Fulbert YOULOU, Makélékélé, Brazzaville, République du Congo ;

Objet social: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

*L'élaboration des études et projets de développement économique, social et culturel pour les particuliers, les collectivités territoriales décentralisées, l'Etat et les Organisations internationales ;

*L'élaboration de documents de politique et de stratégie sectorielle pour l'Etat et pour les collectivités territoriales décentralisées dans les domaines de la promotion du tourisme durable et des loisirs ainsi que la préservation/valorisation du patrimoine naturel et culturel; la bonne gouvernance et la promotion de la diplomatie de présence et de participation; la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes; le développement de l'agriculture, l'amélioration de la chaîne de valeur du secteur agricole, la promotion de l'entreprenariat des jeunes ruraux; l'accès des groupes vulnérables à la santé, à l'éducation et à la justice formelle et coutumière; la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement communautaire la promotion du volontariat national pour la paix et le développement durable ;

*Les prestations de conseil, de formation, de renforcement des capacités des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés ;

*La négociation et l'intermédiation économique et financières ;

*Les relations publiques, recherche de partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux ;

*L'import et l'export des biens et services.

Durée quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation ;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA—GUINOT, le 16 mars 2020 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre à Bacongo, Brazzaville, le 17 mars 2020, sous Folio 050/5, numéro 375, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont intégralement été libérées par les associés ;

Gérance: aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive en date à Brazzaville du 16 mars 2020, Monsieur TABAPSSI FAMNDIE Timothée, de nationalité camerounaise, demeurant à Brazzaville, a été désigné comme premier gérant;

Immatriculation au RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 27 mars 2020, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B12-00061.

Fait à Brazzaville, le 19 mai 2020

Pour avis,
Maître Giscard
BAVOUEZA-GUINOT
Notaire.

DISPARITION

L'ancien Président de la République Joachim Yhombi-Opango inhumé provisoirement en France

L'ancien Président de la République, Jacques Joachim Yhombi-Opango, est décédé le 30 mars 2020 à l'âge de 81 ans à l'hôpital américain de Paris, en France. Il a succombé à la COVID-19. Sa mise en caveau provisoire a eu lieu le 10 avril dernier à Paris, au cimetière de Bagneux, dans le département des Hauts-de Seine. En respect des préconisations du Gouvernement français sur la Coronavirus, la cérémonie funéraire s'est déroulée dans la stricte intimité familiale. Le rapatriement de la dépouille du défunt en vue d'une inhumation au Congo ne sera possible qu'au sortir de la période de confinement obligatoire en vigueur en France.

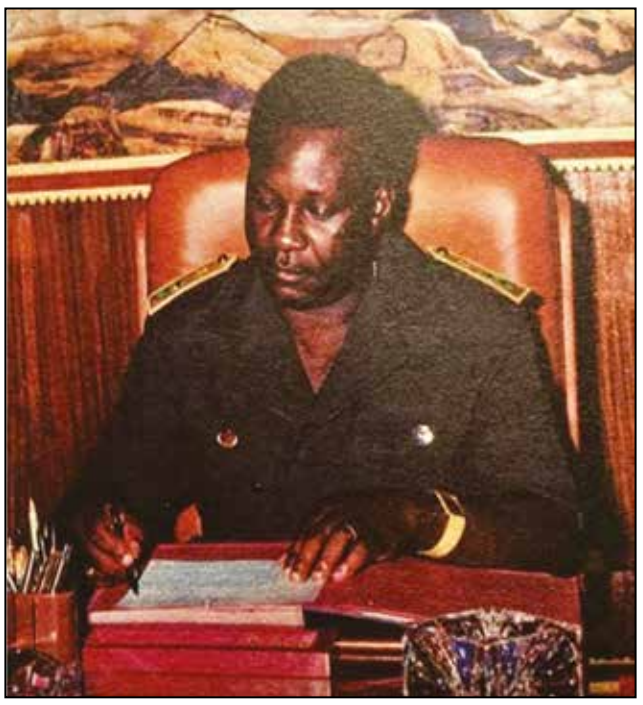

Jacques Joachim Yhombi-Opango

Le Président Yhombi-Opango a dirigé le Congo de 1977 à 1979, son état de santé qui s'était dégradé le contraignait à vivre en France. Il avait été porté à la tête du pays juste après l'assassinat du Président Marien Ngouabi, le 18 mars 1977. Il a dirigé le Congo pendant deux ans avant de céder le fauteuil au Président Denis Sassou-Nguesso. Emprisonné après sa chute, il a été libéré peu avant la Conférence nationale de 1991 qui a ouvert le pays au multipartisme. Il fonde alors le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD). Candidat malheureux à la présidentielle de 1992, il s'allie au Président Pascal Lissouba dont il devient le Premier ministre entre 1994 et 1996. Il s'exile quand éclate la guerre civile en 1997. Son exil a pris fin en 2007 et il vivait, depuis, à cheval entre la France et le Congo.

Officier-général, le Président Yhombi-Opango naquit le 12 janvier 1939 à Fort-Rousset (actuel Owando), dans le département de la Cuvette. De son cursus scolaire on retiendra notamment que de 1947 à 1954, il fréquente l'école primaire de Fort-Rousset. À partir de l'année 1954, il est enfant de troupe à l'École militaire préparatoire Général Leclerc de Brazzaville. Il en sort en 1957 avec le grade de sergent. Entre 1957 et 1960, il sert au Tchad. De 1960 à 1962, il suit une formation d'officier en France, à l'École militaire interarmes de Saint-Cyr, promotion colonel Bourgoin. Il en sort avec le grade de lieutenant.

En septembre 1963, de retour au Congo, il est nommé commandant de la première Compagnie, puis du premier Bataillon congolais. En 1965, Chef du cabinet militaire du Président Alphonse Massamba-Débat. En 1968, il est en poste à Moscou comme attaché militaire. Rappelé à Brazzaville, il est nommé en août 1968 commandant du Bataillon des para-commandos. En septembre 1969, il occupe les fonctions de chef d'État-major général avec le grade de commandant. En janvier 1978, il devient général de brigade. Il est le premier officier congolais élevé à ce grade.

Yhombi-Opango entre au Comité central dès la création du Parti congolais du travail (PCT) en décembre 1969. En juillet 1974, il est nommé ministre délégué auprès du Président de la République, chargé de la Défense, de la Sécurité et des Postes et Télécommunications, en cumul de ses fonctions d'Inspecteur général des Forces armées. Lors de la session extraordinaire du Comité central du PCT de décembre 1975, qui procède à la radicalisation de la révolution congolaise, il est exclu du Comité central.

Avec la disparition du Président Marien Ngouabi le 18 mars 1977, et avec la mise en place du Comité militaire du parti chargé de gérer la crise dont il devient le numéro un et le quatrième Président de la République du Congo. Il prête serment le 6 avril, et s'efforce de restaurer la rigueur et l'efficacité dans l'administration publique.

Le 5 février 1979, dès le premier jour de la tenue de la session, le Comité central du PCT dépose le CMP et Yhombi-Opango est démis de sa fonction de Président de la République. Denis Sassou-Nguesso le remplace, à titre provisoire, dans l'attente du congrès extraordinaire du PCT en mars 1979. Après une longue traversée du désert, en 1990, à la faveur du vent de la démocratie, Yhombi-Opango crée le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) qui prend part à la Conférence nationale. À l'élection présidentielle de 1992, il termine sixième.

Le RDD entre dans la coalition de gouvernement conduite par l'UPADS du nouveau Président de la République Pascal Lissouba. Yhombi-Opango préside la mouvance présidentielle et, à ce titre, signe l'accord pouvoir-opposition du 3 décembre 1992, après la dissolution de l'Assemblée nationale. Pascal Lissouba le nomme Premier ministre le 15 juin 1993, avant de le remplacer le 27 août 1996. Après sa condamnation par contumace en 2001, il bénéficie en 2007 d'une loi d'amnistie votée par le gouvernement de l'époque. Le 10 août, il rentre au Congo. Il fut également un grand dirigeant de sport.

GDS

DEMANDE D'AIDE D'URGENCE AU FMI

Sur la corde raide, le Congo retient son souffle

Le Congo, touché par la baisse des recettes pétrolières en cette période de crise liée au coronavirus, a lancé un SOS d'aide d'urgence au FMI (Fonds monétaire international). Malgré l'instabilité des relations avec Brazzaville, l'institution de Bretton Wood est favorable à ce cri d'alerte, mais a posé des conditions. Selon plusieurs sources, le Congo peine encore à convaincre le Fonds, ce qui contraste avec l'optimisme affiché par le Président Denis Sassou-Nguesso récemment.

Le FMI a prévu une aide d'urgence destinée aux pays pauvres ou au pays à revenus intermédiaires, afin de leur permettre d'amortir les conséquences de la crise sanitaire mondiale actuelle. Une brèche dans laquelle plusieurs pays se sont engouffrés. La Côte d'Ivoire et le Sénégal, qui ne sont pas en programme avec le FMI, ont déjà obtenu l'aide sollicitée: 500 milliards de francs CFA pour le premier, un peu plus de 260 milliards pour le second. De même que le Gabon et le Cameroun, qui sont dans la situation du Congo, c'est-à-dire en programme avec le premier financier du monde, se sont vu octroyés respectivement 135 milliards et 88 milliards de francs CFA.

Le Congo y est allé, aussi, de sa demande d'aide d'urgence. Le jeudi 7 mai dernier, sur les antennes de deux médias français, France 24 et RFI, le Président Denis Sassou-Nguesso a clairement exprimé le besoin financier du pays auprès du Fonds. Il est de l'ordre de *«300, 400, voire 500 millions de dollars, pourquoi pas… »,* avait-il déclaré.

Depuis, qu'apprend-on ? Pour espérer obtenir son aide, le FMI a exigé du Gouvernement congolais qu'il restructure sa dette auprès de deux négociants pétroliers: les Suisses Glencore et Trafigura. Il devra aussi fournir un certain nombre de *«garanties»,* notamment le détail de ses opérations financières au premier trimestre, ainsi que celui des mesures de soutien aux entreprises en cette période de pandémie. Une chose est sûre : il est exclu, affirme une source au sein du FMI citée par un journal en ligne économique, que la décision du FMI d'accorder ou non l'aide sollicitée par le Congo soit associée à l'épineuse question de la dette (évaluée à 1,5 milliards de dollars) contractée par Brazzaville auprès de plusieurs négociants en pétrole. Une dette qui *«empoisonne depuis longtemps les relations entre le FMI et le Congo-Brazzaville»,* affirme ce journal.

Le Congo et le FMI sont maintenant habitués à des négociations-marathons. C'était déjà le cas entre 2003 et 2010 pour l'accession de Brazzaville au statut PPTE (Pays pauvres très endettés). De même, récemment, pour que Washington lui accorde la Facilité élargie de crédits (FEC), avant qu'il suspende ses versements en décembre dernier. Mais, le président Denis Sassou-Nguesso s'est montré rassurant, affirmant que *«les négociations avec les traders vont dans la bonne direction».* Il pense aussi que *«le Fonds monétaire international tient compte de tous ces éléments-là et approuvera la demande d'aide d'urgence que nous avons formulée».* Espérons que les faits lui donneront raison. Reste à savoir dans ce cas si le Congo bénéficiera d'une aide d'urgence à la hauteur de la sollicitation qu'il a exprimée.

Jean ZENGABIO

Coup d'oeil en biais

Un fœtus découvert dans un bac à ordures à côté du Camp Clairon à Brazzaville

Les environs du Camp Clairon viennent de défrayer la chronique. Un fœtus y a été découvert le jeudi 21 mai 2020 dans un bac à ordures de la société Averda. Enfoui dans des détritus ménagers, c'est une femme qui a fait cette découverte macabre. Le fœtus est mort certainement par avortement. Un corbillard l'a récupéré et déposé à la morgue municipale. Une enquête permettra d'appréhender l'auteur de cet homicide et d'en savoir un peu plus sur les mobiles de cet acte criminel.

Il essaye trois masques avant de s'acheter le quatrième

La scène se passe au bord d'une rue bruyante à Brazzaville. Pour acheter un masque, un client en a essayé trois pour finalement s'acheter le quatrième et cela, avec la complicité passive du marchand. Or, le risque est grand de contaminer d'autres clients si le premier est porteur du Covid-19. Le mieux, c'est de prendre toujours le soin de laver son masque avant de le porter, s'il est lavable.

Un homme malade abandonné à son triste sort dans une brouette

Les habitants des environs du Centre national de radio et télévision (CNRTV) à Nkombo-Matari ont été surpris de découvrir l'autre jour, aux premières heures de la matinée, un homme d'environ 50 ans abandonné dans la rue. Placé dans une brouette, il était souffrant. Une enquête a été ouverte par la police judiciaire pour retrouver ses proches.

Politisation des dons ?

Certains partis politiques, ou leurs responsables, ont décidé de contribuer à l'effort de guerre contre le Covid-19, en mettant en exergue leur effigie ou le logo de leur formation politique quand ils apportent des dons aux nécessiteux en cette période de crise sanitaire. Cette façon de faire ne fait pas l'unanimité. Certains pensent que c'est de *«l'opportunisme politique »*: *«Nos hommes politiques ne perdent pas le sens des affaires. Tous les moyens sont bons pour tirer la couverture à soi et se faire remarquer».*

Moral haut !

Le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a le moral haut malgré le tableau sombre de l'économie du pays peint par les spécialistes, aggravé par la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus. Il écarte toute idée d'effondrement de l'économie congolaise. *«Oui, les éléments que vous avancez sont exacts..., mais nous avons confiance. Nous pensons que le monde a connu des situations aussi graves dans le passé et que les économies du monde reprendront. Le pétrole remontera aussi, et nous ne croyons pas à un effondrement général de tout ceci, pas à un effondrement de l'économie congolaise non plus.»*, a-t-il déclaré jeudi 7 mai sur les antennes de France 24 et de RFI.

Revendications dans les structures décentralisées de gestion de la pandémie

La gestion du Fonds Covid-19 suscite des grincements de dents. Les autorités des structures décentralisées de gestion de Brazzaville ont, par exemple, dénoncé une gestion nébuleuse de ce fonds. Le vendredi 8 mai dernier, le préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko Onangha en particulier, a dénoncé *«la mise à l'écart des gestionnaires de la territoriale »*. Concrètement, a-t-il déclaré, *«Le Fonds Covid-19 ne descend pas dans les arrondissements. Peut-être attend-t-on qu'il y ait beaucoup de morts et là, on va libérer les fonds».* Il envisageait d'adresser un mémorandum au Premier ministre Clément Mouamba, en guise de revendication.

A Mbouambé-Léfini : la route nationale n°2, un véritable lac !

Les pluies sont toujours là, avec leur cohorte de problèmes. Celle qui est tombée le 14 mai dernier a rappelé aux habitants de Mbouambé-Léfini (village situé à 200km de Brazzaville, sur la Nationale n°2), que le phénomène des inondations n'a pas disparu. La rivière Léfini a encore allègrement quitté son lit. A certains endroits, l'eau atteindrait le niveau des hanches. Un calvaire pour les piétons comme pour les automobilistes. Le trafic routier est perturbé au niveau du pont. Le barrage d'Imboulou construit en aval de la rivière y serait aussi pour quelque chose.

Des gendarmes pris en flagrant délit de non-respect des gestes ''barrière''

Censés montrer l'exemple, des agents de la Force publique peinent eux-mêmes à observer les gestes barrières contre la propagation du Coronavirus. Samedi 23 mai dernier, par exemple, des gendarmes ont provoqué un attroupement à la morgue municipale de Brazzaville. Ils y ont assisté à la levée de corps d'un collègue, mais en ignorant superbement les mesures barrières. Une caméra cachée d'une chaîne de télévision les a filmés se refusant aux diverses mesures et a diffusé les images dans son journal du soir.

Même les bus STPU tombent dans le phénomène de «demi-terrain''

Vendredi 22 mai 2020, un bus de la société de transport public urbain (STPU) assurant en temps normal la desserte Gare ferroviaire-Centre-ville-Nganga Lingolo a pris des passagers au marché Total de Bacongo, aux environs de 16h. Sans afficher l'itinéraire. L'équipage a informé ces passagers qu'il ne s'arrêtera qu'à Madibou moyennant 150 francs CFA. Mais à Madibou, il a décidé de continuer jusqu'à la destination finale, Nganga-Lingolo, et embarqué d'autres clients. Les passagers ayant embarqué au marché Total et qui avaient décidé de continuer leur route ont dû débourser 100 Francs CFA supplémentaires. Sans ticket. Il n'y a pas de petits profits?

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

VIE ASSOCIATIVE

La jeunesse appelée à s'investir dans l'agriculture

Créé à Dolisie, dans le département du Niari, le 23 juin 2003, le RENAPE (Réseau national agropastoral et de l'environnement) que dirige Crépin Telenganou, membre de la coalition KIBRA (Kinshasa- Brazzaville), lutte pour la protection de l'environnement et la promotion agropastorale au Congo. Il invite les jeunes à pratiquer l'agriculture comme moyen de mener une vie digne.

Crépin Telenganou

**** M Telenganou, Comment vous menez votre combat pour la protection et la promotion agropastorale?***

**** L'environnement est un domaine vaste. Nous avions ciblé l'objet plastique. Nos activités tournent autour de la thématique environnement objet plastique. La raison? L'objet plastique appauvrit le sol. C'est pourquoi nous menons la plupart de nos activités dans les écoles où nous sensibilisons les jeunes qui sont l'avenir de demain sous le thème générique: L'école propre sans sachet. Chacun de nous peut observer autour de soi. Il y a combien d'espèces d'objets plastiques dans sa maison? Bidon jaune, assiette, gobelet, ordinateur, sachet, sandale... Tous ces objets qui cohabitent avec nous sont en plastique. Et quel est leur sort après utilisation? On les jette, oubliant que le plastique appauvrit le sol. Le combat du RENAPE ne fait que commencer sur l'objet plastique usé.**

**** Vous êtes membre de la coalition KIBRA. Qu'est-ce que le KIBRA?***

**** J'étais invité à Brazzaville pour prendre part à une réunion de cette coalition KIBRA (Kinshasa Brazza). Elle se préoccupe des questions de changement climatique et de protection l'environnement pour une union de forces par notre réseau. Tuer ou extraire de la forêt les animaux, c'est poser le problème du changement climatique. Les animaux sont des véritables reproducteurs de végétation. Ce sont les animaux qui à travers leurs matières fécales créent les forêts et les savanes. Nous sommes l'un des poumons de la biodiversité du monde. Il est normal que nous puissions lutter pour réduire la consommation de la viande de brousse. Chaque année, il y a plus de cinq à six millions de tonnes de viande retirées des forêts du bassin du Congo, pour la consommation. 85% de la consommation de viande de brousse est entre les deux capitales, Kinshasa et Brazzaville. Les actions de sensibilisation ne vont pas s'arrêter sur les deux villes précitées, la coalition va sillonner toutes les villes d'Afrique centrale où la consommation est à grande échelle.**

**** Croyez-vous réussir à conscientiser les «carniers»?***

**** On ne peut pas conscientiser quelqu'un qui a un ventre affamé. Il faut donc lui apporter quelque chose qui puisse remplacer ce que vous souhaitez réduire. La consommation de la viande de brousse rejoint l'appel multiforme des chefs d'Etats d'amener l'homme vers l'agriculture, la pisciculture et l'élevage de proximité. Ce n'est que par ce biais que nous allons réduire de façon significative la consommation de la viande de brousse en ville. De 2014 à 2024 a été proclamée** *«la décennie de l'agriculture familiale»*, **mais, le Congo n'a pas adhéré à cela, alors que les pays voisins comme le Cameroun, le Gabon ont répondu favorablement à cet appel. Constat sur le terrain, il y a dans chaque ménage un jardin ou un élevage qui nourrit les occupants. Nous interpellons la jeunesse à une prise de conscience en vue de s'approprier l'activité agricole, l'élevage ou la pisciculture qui sont les seuls moyens de lutte contre la destruction de la faune et de la flore.**

Equateur Denis NGUIMBI

CORONAVIRUS

L'université Marien Ngouabi déterminée à stopper la pandémie

Pour lutter contre le COVID 19 au Congo, un comité scientifique a été mis en place. L'université Marien Ngouabi, qui a pour missions d'assurer la formation et la recherche, fait partie de ce comité scientifique chargé de réfléchir sur les stratégies de riposte à cette pandémie qui secoue l'humanité. Pour l'efficacité au niveau du comité national d'experts, il est mis en place des structures, dont la commission Laboratoire et Recherche au sein de la coordination du comité technique. Cette commission est dirigée par le Pr Ange Antoine Abéna, de l'université Marien Ngouabi, ancien ministre de l'enseignement supérieur, professeur des universités, ancien Doyen de la Faculté des sciences de la santé et vice-président du comité national d'experts. Il s'est confié au journal La Semaine Africaine, jeudi 21 mai 2020, pour apporter un éclairage sur les efforts que fournit sa commission.

Pr Ange Antoine Abéna

* Au regard de la vitesse avec laquelle le CORONAVIRUS se propage dans le monde et au Congo, comment l'université Marien Ngouabi s'implique, en tant qu'institution de recherche faisant partie du comité scientifique?

** Je voudrais d'abord situer les choses dans le temps. L'université Marien Ngouabi très tôt a organisé au cours du mois de mars 2020 une sorte de focus sur le COVID 19, avant que les commissions ne se mettent en place avec le comité d'experts. Ce focus était animé par plusieurs universitaires. A travers ce focus, l'université a donné sa contribution sur des aspects biologiques. Je suis président d'une commission de la coordination du comité national de riposte. C'est la commission Laboratoire et Recherche. A ce niveau, avec des collègues de l'université et des jeunes étudiants en Master, nous avons contribué à la mise en place des laboratoires pour renforcer les capacités de diagnostic, de dépistage, pour faire que les deux autres laboratoires s'ajoutent au laboratoire national, en sachant que Pointe-Noire par exemple peut maintenant réaliser le diagnostic biologique. Avant tous les échantillons venaient à Brazzaville. Cela posait des problèmes. Aujourd'hui, on peut dépister directement à Pointe-Noire grâce à la présence de ce laboratoire identifié. Nous voulons que d'autres villes comme Oyo et Ouesso soient aussi équipées d'appareils capables de mettre en évidence ce virus. A côté de ces laboratoires, il y a le volet recherche ou les tradipratriciens veulent aussi apporter leur contribution. Certains ont déjà déposé des échantillons de leurs découvertes de produits destinés à soigner le coronavirus au ministère de la Recherche scientifique et à notre niveau qui sont à étudier. Il y a également d'autres études sur la toxicité et la chimie qui sont réalisées, par exemple sur le produit malgache ramené au Congo. Les études chimiques ont été faites grâce à nos cadres, nos universitaires, en une semaine. Une brillante étude de chimie a été faite sur ce produit. En ce moment, il se réalise au niveau de la Faculté des sciences les études de toxicité sur le produit malgache, ce qu'on appelle les études précliniques. Nous sommes vers la fin de cette étude. Le comité d'experts s'est réuni mercredi 20 mai 2020 pour analyser le protocole qui a été proposé pour les études cliniques du COVID organic malgache. A tous les niveaux, les universitaires participent et contribuent de façon importante à l'analyse situationnelle qui nous a conduit au déconfinement progressif.

* Est- ce que ces laboratoires sont bien équipés pour réaliser des analyses biologiques?

** Les résultats qui sortent aujourd'hui, sont conformes aux analyses. C'est grâce à cela que nous suivons les patients. Ce sont des bons résultats. Parmi nos faiblesses, c'est que nous n'avons pas beaucoup de laboratoires. Nous avons parlé de trois., dont deux à Brazzaville et un à Pointe-Noire. C'est ainsi que dans le plan de déconfinement, on a parlé de renforcer les capacités de dépistage à grande échelle. Cela veut dire que le Gouvernement s'engage à équiper le pays en laboratoires et en appareils qui nous permettront de réaliser à grande échelle ce dépistage.

* Malgré les mesures prises par le Gouvernement pour limiter les dégâts, le nombre de cas de contaminations au Congo ne fait qu'augmenter. Vous, en tant qu'expert, que dites-vous?

** Il y a toujours des cas. C'est difficile que ça disparaisse aujourd'hui. Au niveau des laboratoires, lorsqu'on analyse les résultats, nous sommes optimistes. Depuis une semaine, on sent quand même qu'il y a une sorte de stabilité que ça soit les résultats de Pointe-Noire ou de Brazzaville. J'ai au quotidien les résultats. On tourne autour de 5 à 10 % aujourd'hui. Cela veut dire que les mesures proposées pour accompagner le déonfinement sont salutaires. Si nous les appliquons strictement nous pouvons aboutir à de bons résultats, si nous portons nos masques, si nous respectons la distanciation. Le contraire peut arriver si nous ne respectons pas ces mesures. A l'allure que prennent les résultats actuellement, je suis un peu optimiste. Au regard du nombre important de cas positifs réalisés, les résultats montrent que la situation est quand même stable.

* Le système sanitaire congolais est fragile. Comment gérer cette crise?

** Les moments comme ceux–ci sont les moments où on doit tirer des grandes leçons pour demain et après-demain. J'espère qu'on en tirera pour notre système de santé. On tiendra compte des erreurs et des fautes que nous avons commises. Surtout au départ, nous avons eu d'énormes difficultés. Il faut qu'on en tire des leçons.

* Avez-vous des craintes ou des inquiétudes au regard de l'ampleur de cette maladie?

** Je reviens sur le respect des mesures qui ont été prises. Si nous ne les respectons pas, l'Etat est là pour organiser, pour orienter, pour ordonner. Les citoyens doivent prendre conscience de ces mesures. C'est devenu notre comportement à nous de faire le contraire de ce qu'il est demandé de faire, pourtant c'est à notre profit. Certains citoyens portent maintenant des maques à leur menton où dans les poches. Cela prouve qu'on n'a pas encore le sens de la gravité de la situation. C'est peut-être parce que nous ne voyons pas des veillées mortuaires autour de nous. Pourtant, nous suivons l'actualité, ce qui se passe dans les grands pays où l'on parle des milliers de morts en une journée. Cela devrait nous faire prendre conscience. Par exemple, on nous dit trois personnes dans un taxi, on s'y retrouve à cinq. Moi qui ai des résultats au jour le jour, je vois tous les jours les positifs.

* Dernier message ?

** Que la population prenne vraiment conscience de la maladie. Toutes les mesures prises sont là pour la protéger. Même les grands pays qui ont de bons systèmes de santé prennent ce problème à cœur. Les populations se sont confinées et elles respectent les mesures. Je lance un appel pour respecter les mesures retenues pour que la situation ne s'empire pas. Le nombre de cas positifs à ce jour est à 487, les guéris à 147 et le nombre de décès est à 16. La situation évolue favorablement et continuons à observer les mesures.

Propos recueillis par
Philippe BANZ

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

L'ARPCE a publié les chiffres clés de la téléphonie et de l'internet mobile

Au mois d'avril, le marché a enregistré 4,9 millions d'abonnés aux services de communication mobile, pour un taux de pénétration de 97,5%. Le nombre d'abonnés s'élevait à 5,051 millions pour un taux de pénétration de 95,9% à la même période en 2019.
Le revenu total du marché a atteint 13,6 milliards de F CFA en avril 2020 soit une baisse de 11,46% comparé à Avril 2019. Les revenus SMS et internet mobile ont par contre augmenté respectivement de 2,95% et 22,18% sur la même période.
En avril 2020, la dépense mensuelle moyenne d'un abonné a augmenté de 1,61%. Cette augmentation provient essentiellement de l'augmentation de la dépense internet mobile qui a connu une hausse de 30,65% par rapport à avril 2019. En revanche, la dépense en communication vocale a baissé de 20,76% et celle relative aux envois des SMS a augmenté de 5,13%.

Qui me répondra?

Depuis le déconfinement annoncé par Clément Mouamba premier ministre, il a été signalé parmi les mesures, le port obligatoire des masques. La population obtempère peu. La sanction de 5000 F d'amende est-elle toujours d'actualité?

Jacqueline MAKAYA (Moukondo, Brazzaville)

BANQUES

Continuer à financer l'économie

La session inaugurale du comité national économique et financier (CENEF) s'est tenue vendredi 15 mai dernier à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) sous la direction d'Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale. Ludovic Ngatsé, ministre délégué des Finances et du budget était présent. Le but était d'examiner la situation économique du pays en cette période de récession économique.

Michel Dzombala

Les membres du comité ont tout d'abord adopté le règlement intérieur qui fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement de cette structure. Puis ils ont examiné les principaux points à l'ordre du jour à savoir: la situation économique, monétaire et financière nationale, le système bancaire du pays, le financement de l'économie.

S'agissant de la situation économique, monétaire et financière nationale du fait du Covid-19, Michel Dzombala, directeur national de la BEAC, a expliqué: «Comme vous le savez, les mois passés, les institutions, l'Etat, la Banque centrale donnaient des instructions sur les différentes mesures qui sont prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie puisqu'il va y avoir un impact sur l'emploi, la croissance, la consommation. Par rapport à l'extérieur, il va avoir des difficultés en ce qui concerne les importations, les exportations au niveau de la balance courante. Il va y avoir également un impact assez considérable. Mais les mesures prises par les autorités vont permettre à notre pays de retrouver le sentier de la croissance».

A propos du système bancaire du Congo, Michel Dzombala a indiqué que les banques se portent bien, car, elles ont des liquidités. «Je tiens donc à rassurer l'opinion nationale sur le fait qu'il n'y a donc pas de problèmes de liquidité, aujourd'hui les banques se portent bien, malgré la crise; mais toutes les mesures qui sont prises par le Gouvernement et par la Banque centrale vont dans le sens de pouvoir permettre de contribuer à financer l'économie de façon à ce que les entreprises, les particuliers, les ménages puissent retrouver une activité et un mode de vie souhaitable», a-t-il précisé.

A noter que le Comité national économique et financier a été crée suite à la fusion des activités du Comité économique et financier et du Conseil national et du crédit.

Pascal-Azad DOKO

AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE

Encore des étapes à franchir avant l'entrée en vigueur de la monnaie Eco

Le projet de loi entérinant la fin du F.CFA par la France dans la zone UEMOA a été adopté mercredi 20 mai dernier à Paris, en Conseil des ministres. Ce texte très attendu par les pays de l'Union monétaire ouest-africaine donne chair à la réforme du F.CFA demandée en toute discrétion par les responsables ivoiriens au début de l'année et bon nombre d'intellectuels aussi bien de l'Ouest que du Centre de l'Afrique.

Cette réforme, annoncée comme la ''mort du CFA'', consacre le retrait de la France des structures monétaires de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) pour une mutation en zone Eco, dès le début du mois de juin prochain, moment des bilans annuels et date à laquelle doit débuter la mise en œuvre des dispositions découlant du nouvel Accord monétaire signé par la France et les pays de la zone UEMOA. Paris renonce ainsi au dépôt auprès du Trésor français de la moitié des réserves de change de la Banque centrale de la zone, mais sans renoncer pour autant à son engagement financier en Afrique, à un moment où le continent est frappé par la crise du coronavirus. *«Le rôle de la France évolue pour devenir celui d'un strict garant financier de la zone»*, a expliqué Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères. *«Les engagements sont tenus et nous sommes au rendez-vous»*, a-t-il affirmé mercredi après-midi, devant la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

«Cette fin symbolique devrait s'inscrire dans un renouvellement de la relation entre la France et l'Afrique et écrire une nouvelle page de notre histoire», a indiqué la porte-parole du Gouvernement français, Sibeth Ndiaye, après l'approbation par le conseil des ministres d'un projet de loi qui donne le feu vert à la transformation du Franc CFA.

Tout ne change pas, néanmoins. La parité fixe avec l'euro du futur Eco est maintenue (1 euro = 655,96 francs CFA actuels), pour *«éviter les risques d'inflation»*, a expliqué le président ivoirien Alassane Ouattara. Cette parité est pourtant l'une des caractéristiques du F.CFA les plus critiquées par des économistes africains, selon lesquels l'arrimage à l'euro, monnaie forte, pose problème pour les économies de la région, beaucoup moins compétitives, qui ont besoin de donner la priorité à la croissance économique et à l'emploi plutôt que de lutter contre l'inflation.

Encore des étapes à franchir pour que disparaîsse le F.CFA

Ces économistes très critiques plaident pour la fin de la parité fixe avec l'euro et l'indexation sur un panier des principales devises mondiales, le dollar, l'euro et le yuan chinois, correspondant aux principaux partenaires économiques de l'Afrique. *«On ne veut pas d'une copie du F.CFA,* confirme Makhoudia Diouf, enseignant sénégalais et coordonnateur du collectif Sortir du CFA. *Il faut rajouter une parité avec la Chine, qui est notre principal partenaire commercial, contrairement à la zone euro.»*

Le coordonnateur du collectif Sortir du CFA souhaite également un abandon de la garantie de la France, Bruno Le Maire ayant confirmé que Paris conserverait son rôle de garant financier pour les huit pays de l'UMOA. *«Si la BCEAO fait face à un manque de disponibilités pour couvrir ses engagements en devises, elle pourra se procurer les euros nécessaires auprès de la France»,* détaille l'Elysée. Cette garantie prendra la forme d'une «ligne de crédit». *«Avec le maintien de cette garantie, en attendant l'Eco, nous voulons éviter la spéculation et la fuite des capitaux»,* a justifié Alassane Ouattara.

Si les principes de fonctionnement de l'Eco sont acquis, le calendrier de la mise en œuvre de la zone Eco reste encore à définir. Il faut d'ores et déjà résoudre les questions techniques liées à la date de l'impression des nouveaux billets et à l'entrée en vigueur de ceux-ci. *«Il faudra plusieurs années avant de pouvoir tenir l'Eco»,* a indiqué Romuald Wadagni, ministre béninois des Finances. Avant d'ajouter que si l'ex-zone du Franc CFA d'Afrique de l'Ouest constitue l'avant-garde, reste à savoir à quelle date les pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) rejoindront la zone Eco et adopteront cette monnaie? C'est tout un processus qui prend du temps. Ce qui fait dire à certains opposants que c'est du cosmétique.

La CEDEAO donnait pour date de mise en œuvre de la monnaie Eco début 2020. Mais, cela n'est plus certain, a affirmé Mme Ngonzi Okondjo-Iwela, la ministre des Finances du Nigéria. La raison? Au sein de la CEDEAO, la convergence des économies reste la principale difficulté à adopter cette monnaie, car les pays ne respectent pas suffisamment les critères, comme le taux d'inflation ou le déficit budgétaire qui doivent être peu ou prou alignés dans tous les pays, afin d'assurer la stabilité de la monnaie commune. Les efforts de convergence, explique Lionel Zinsou, économiste franco béninois, doivent surtout se faire au niveau du Nigeria qui représente la moitié du PIB de la CEDEAO. *«Le Nigeria, poursuit-il, a une monnaie fondante alors que les autres pays disposent de monnaie à parité fixe. La Zone Franc n'a quasiment pas d'inflation - comprise entre 0 et 2- Le Nigeria enregistre une inflation à deux chiffres»*. Il reste à savoir si cette monnaie s'étendra par la suite à l'ensemble des quinze pays membres de la CEDEAO.

Par ailleurs deux camps apparaissent au sein des pays de l'UMOA. D'une part, le Niger et le Burkina Faso qui plaident pour un arrimage de la future monnaie à un panier de devises, conformément aux souhaits de la CEDEAO. Et d'autre part, le Sénégal et la Côte d'Ivoire qui réclament un arrimage à l'euro uniquement, au nom de la continuité. Concrètement, les huit pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) devront désormais décider si cette nouvelle monnaie s'appelle Eco, comme prévu initialement. Le débat sur la nouvelle monnaie est encore ouvert, mais, c'est un grand pas.

La réforme du F. CFA a été négociée tout au long du second semestre 2019 entre la France et les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Mais le F.CFA ne disparaît pas complètement: les six pays d'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad), qui forment une zone monétaire distincte, continueront à l'utiliser.

Viclaire MALONGA et Philippe BANZ

DurQuap

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°004 / DURQuaP /2020

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE LA REALISATION DE TROIS (03) NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) RELATIVES AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES MALONGA ECOUTE ET LA SORBONE A MOUKOUNDZI NGOUAKA AINSI QUE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE A SOUKISSA, ET DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE SPORTIF DE SOUKISSA A BRAZZAVILLE.

N° de Prêt: BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-102-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Trois (03) Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) relatives aux travaux de réhabilitation des écoles Malonga Ecoute et La Sorbone à Moukoundzi Ngouaka ainsi que du Centre de Santé Intégré (CSI) à Soukissa, et de construction du complexe sportif de Soukissa à Brazzaville».
2. Les services de consultant («Services») consistent à : (i) identifier, analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux de réhabilitation des écoles Malonga Ecoute et La Sorbone, ainsi que du Centre de Santé Intégré (CSI) et de construction du complexe sportif de Soukissa, (ii) proposer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs et (iii) élaborer trois Plans de Gestion Environnementale et sociale (PGES) comprenant des mesures de mitigation et un budget afférent.
3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.
8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 05 juin 2020 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ;
Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ;
BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 /06 667 22 29
Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO

VATICAN

La basilique Saint-Pierre a rouvert ses portes

La célèbre basilique Saint-Pierre de la ville de Rome, en Italie, était à nouveau accessible aux visiteurs et fidèles, lundi 18 mai 2020, après deux mois de «confinement» forcé. Le lundi matin, après être restée deux mois recluse derrière ses lourdes portes de bronze, la basilique Saint-Pierre s'ouvrait à nouveau aux visiteurs. Des retrouvailles avec les fidèles plutôt timides, à en juger par la maigrelette file d'attente à l'entrée de l'édifice religieux, davantage habitué aux cohortes de touristes venus du monde entier. Même les nombreuses patrouilles de force de l'ordre et les dizaines de journalistes dépêchés sur place pour l'occasion peinaient à animer les lieux.

Une vue de la place Saint-Pierre à Rome, quasiment vide pour la réouverture de la basilique

Après avoir passé l'étape de la prise de température sans encombre, un prêtre a pressé le pas au moment de gravir les marches de la plus grande église du monde. «C'est émouvant de pouvoir revenir ici, après deux mois d'attente. Mais c'était particulièrement important d'être là aujourd'hui, en ce jour très symbolique pour nous», a expliqué l'homme originaire de Pologne. En effet, le 18 mai les catholiques célèbrent le centenaire de la naissance de Karol Wojtyla, futur Pape Jean-Paul II. Le lundi, quelques heures après a eu lieu une messe intimiste présidée par le Pape François, ils étaient des dizaines de croyants à se succéder devant la tombe de l'ancien Souverain Pontife, redonnant peu à peu vie à une basilique jusque-là bien déserte.

Première messe en public depuis 2 mois

Comme le reste de l'Italie, le Saint-Siège n'a pas été épargné par la crise du coronavirus. Une douzaine de cas ont été enregistrés entre les hauts murs de la cité pontificale. Alors, le lundi, pour accueillir à nouveau croyants et visiteurs, la basilique Saint-Pierre a eu droit à une méticuleuse désinfection de ses 23 000 m^2 de surface de marbre. En plus de cela, crise du coronavirus oblige, «les bénitiers, des nids à bactéries, ont été remplacés par des distributeurs de gel hydroalcoolique», a poursuivi un gardien. Les visiteurs, eux, doivent désormais se plier à un «sens de visite» déterminé. Impossible de rebrousser chemin sans se heurter au barrage d'un bénévole.

Dans l'intimité d'un des flancs de la basilique, devant une poignée de croyants réunis, un prêtre a célébré la première messe en public au Vatican, après deux mois de huis clos. Comme les autres églises de la Péninsule, le Saint-Siège doit désormais se plier aux consignes sanitaires de l'exécutif italien: deux cents fidèles maximum pour les cérémonies, distance de sécurité et port du masque obligatoire pour l'assemblée. «Même si ce n'est pas très pratique avec les protections, il fallait qu'on reprenne les messes avec les fidèles au plus vite. Avec les réseaux sociaux, il manquait cette présence, cette chaleur humaine qui aide à faire passer notre message», a expliqué un séminariste devant la scène.

Et il n'y a pas que du côté des religieux que l'on se réjouit de la réouverture de la basilique Saint-Pierre et de la reprise des offices. «On espère que cela va faire un peu plus de passage dans le quartier», a confié un cafetier, installé juste aux abords de la cité-État.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Message des confessions religieuses du Congo à l'occasion du culte de repentance pour la riposte spirituelle contre le COVID 19

A la veille de la Déclaration de M. Clément Mouamba, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ayant annoncé le déconfinement, dans le cadre de la lutte contre le COVID-19, les confessions religieuses du Congo ont organisé, le jeudi 14 mai 2020, au Palais des Congrès, un culte interreligieux, au cours duquel, elles ont rendu public le message dont l'intégralité est publiée ci-dessous.

Pendant le culte interreligieux

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Représentant du Président de la République, Président d'honneur du Comité d'Appui à la Solidarité Nationale contre le Covid-19,
Madame la Marraine du Comité d'Appui à la Solidarité Nationale contre le Covid-19,
Mesdames et Messieurs les Ministres du gouvernement
Honorables Députés,
Messieurs et Mesdames les Membres d'honneur du Comité d'Appui à la Solidarité Nationale contre le Covid-19,
Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil Consultatif de la Société Civile et des ONG,
Distingués Invités et Participants de marque en vos rangs et qualités,
Bien-Aimés Serviteurs et Servantes de Dieu, Le Très-Haut, dans vos divers ministères et tâches,

Chers Frères et Sœurs croyants,
Vous tous et toutes ici présents, et vous, chers Compatriotes, auditeurs et téléspectateurs, qui nous suivez au-delà de cette salle et qui êtes unis à nous en esprit depuis les différents endroits de notre pays et qui prenez part à ce culte interreligieux.
Nous vous adressons nos salutations et vous souhaitons la paix du Seigneur Dieu qui nous accueille tous en ces lieux et en cette heure.

Mesdames et Messieurs.
Permettez-moi, au nom de l'ensemble des Confessions Religieuses du Congo, de vous exprimer, à vous tous, mais tout particulièrement à vous qui avez fait le déplacement du Palais des Congrès, nos sincères remerciements pour avoir bien voulu prendre part à ce culte interreligieux pour la riposte contre le Covid-19 dans notre pays. Ceci témoigne de notre intérêt commun d'éradiquer cette pandémie qui a bouleversé nos habitudes et mis à mal nos activités depuis l'annonce du premier cas positif chez nous.
Excellence Monsieur le Premier Ministre, représentant du Président de la République,
Distingués invités,
Considérant les effets dévastateurs de cette pandémie dans les pays les plus développés de la planète et donc les mieux lotis en structures sanitaires, nous ne prendrions aucun risque en affirmant que c'est à la grâce de Dieu seul, le Tout Puissant, que nous le devons, si les dégâts de cette maladie restent pour l'Afrique en général et pour le Congo notre pays en particulier, relativement bas.
Toutefois, cela ne doit pas être un motif pour baisser la garde ou pour se frotter les mains. Au contraire, il nous faut saisir cette grâce pour nous activer encore davantage, afin de barrer la route à cette pandémie. Mais pour nous croyants, aucune action ne saurait être fructueuse qui ne prenne pas appui sur Dieu, le Tout-Puissant. Nous partageons, en effet, la conviction du psalmiste qui affirme «Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que peinent les bâtisseurs; si le Seigneur ne garde la ville, c'en vain que veille la garde» (Ps 126/127).
De son côté le Saint Coran, en la Sourate 113: AL-FALAQ (L'AUBE NAISSANTE), les versets 1 à 5, proclame avec raison que la protection de l'homme ne peut être trouvée qu'auprès d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.
Si Dieu a été à nos côtés au début de cette pandémie et pendant le temps du Confinement, nous aurons sans doute encore plus besoin de lui au cours de la période qui va commencer. En effet, si nous n'y prenons garde, le déconfinement que nous attendons de tous nos vœux pourrait se révéler encore plus pernicieux que la période de confinement elle-même que la plupart d'entre nous vivons déjà assez durement.

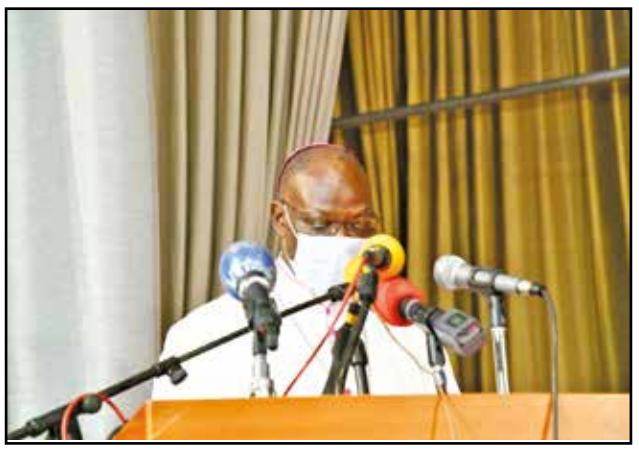

Mgr Anatole Milandou lisant le message

Répondant à l'appel du Président de la République, et convaincus de la nécessité d'accompagner le Gouvernement dans la Riposte contre le Coronavirus, nous, Responsables des confessions religieuses du Congo, avons mis en place un Comité d'appui à la Solidarité Nationale contre le COVID-19, afin de mieux y conjuguer nos forces.
Nous avons estimé que ces efforts devaient aussi comprendre un engagement de tous les croyants et au-delà, de tous les Congolais dans une démarche de repentance et de conversion, afin de disposer notre nation à continuer à jouir de la protection divine. C'est dans ce sens que nous avons cru bon d'inviter la nation congolaise tout entière à s'inspirer de l'expérience des Ninivites.
En effet, dans la Bible, la ville païenne de Ninive est donnée en exemple à cause du comportement de ses habitants. Alors que la ville était menacée de disparaître avec ses chefs, le Roi prit un décret qui instituait que «Hommes et bêtes, gros et petit bétail ne goûteraient rien, ne mangeraient pas et ne boiraient pas d'eau…et que chacun se détournerait de sa mauvaise conduite et de l'iniquité ……. Et quand Dieu vit qu'ils faisaient ainsi, la menace sur leur nation ne se réalisa pas».
Parce qu'ils s'étaient humiliés et repentis, Dieu régla leur problème en écartant le danger de leur ville. De même nous aussi, si nous nous détournons de nos comportements mauvais et irresponsables, ce même Dieu suscitera au milieu de nous des voies de salut pour tous et épargnera notre nation de la pandémie du COVID 19. Voilà le sens que nous avons voulu donner aux deux journées de jeûne et prière que nous avons observées dans nos maisons les 12 et 13 derniers.

Monsieur le Président, Chef de l'Etat,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs

Depuis le déclenchement de cette maladie en Chine, mais plus encore, depuis que le virus a atteint notre pays, les Confessions religieuses, chacune à sa manière n'ont eu de cesse de prier et de s'en remettre à Dieu. Mais elles n'ont pas fait que prier. Dès l'annonce des premières mesures à l'issue du Conseil des Ministres du 4 mars, les Confessions étaient en première ligne pour expliquer ces mesures et leur bien fondé. Et malgré la fermeture des lieux de culte, elles ont utilisé tous les moyens possibles pour sensibiliser mais aussi pour accompagner tous ceux et celles que la Riposte a frappés encore plus durement sur le plan économique, social ou familial.
C'est aussi pour nous ici l'occasion de rendre un hommage mérité à Monsieur le Premier Ministre, qui nous a toujours reçus au nom du Gouvernement chaque fois que nous avons manifesté le désir d'échanger sur la manière de mieux concerter nos efforts, pouvoirs et confessions religieuses, dans ce combat qui ne saurait tolérer que nous le menions en rangs dispersés.
La célébration interconfessionnelle de ce jour est donc à la fois fruit et aboutissement de ces échanges. Si elle clôt cette première phase de riposte par la sollicitation de l'intervention puissante de Dieu dans la lutte contre la pandémie COVID-19, elle marque également le début d'une nouvelle étape que nous souhaitons plus solidaire encore. Car la lutte contre cette pandémie ne finira pas avec le déconfinement. Au contraire, c'est maintenant qu'il nous faut encore être plus vigilants et plus engagés en faveur de la vie.
En effet, malgré l'annonce prochaine du déconfinement, nous allons, à n'en point douter vivre avec le Covid-19, jusqu'à la découverte d'un vaccin. C'est pourquoi nous interpellons nos fidèles et les populations à adhérer à toute initiative du gouvernement pour la protection de tous. Changeons de comportement et d'habitude à la lumière de notre foi en Allah, en Dieu, conformément à notre éthique et en respectant les mesures barrières édictées par les pouvoirs publics.
Nous ne pouvons terminer notre mot sans souligner que la crise sanitaire du Covid-19 n'a pas seulement mis en relief les insuffisances de nos systèmes sanitaire et social. Elle a aussi mis à nu les lacunes de notre idée de la solidarité nationale
C'est donc pour nous aussi l'occasion d'inviter tout le monde à un sursaut national de solidarité. Nous lançons un appel vibrant, en particulier à ceux des membres du corps médical qui se seraient éloignés du serment d'Hippocrate, pour qu'ils retrouvent le sens du sacrifice qui caractérise ce noble métier.
A tous nous demandons de placer l'intérêt général et le bien de l'autre au-dessus de l'intérêt particulier.
La «mondialisation» du Covid-19, a terrassé tous les pays du monde, les poussant à se confiner, à se barricader, à se couper les uns des autres, chaque nation vivant recroquevillée sur elle-même. Si nous avons pu mesurer les défaillances de nos différentes structures, alors plus rien ne devrait être comme avant. Travaillons à faire désormais de notre pays le Congo un petit paradis où il fait bon vivre.
Ainsi, cette crise deviendra pour les Congolaises et Congolais non pas une catastrophe mais une opportunité, une invitation pour agir mieux et plus solidairement les uns avec les autres en vue du bonheur de toutes et de tous.

Que Dieu bénisse le Congo!

LES RESPONSABLES DES CONFESSIONS RELIGIEUSES

NECROLOGIE

Les enfants MIERE (Mollinard, Guy et Milie Théodora en France, Durandall Bienvenu, Mireille et Diane à Brazzaville) ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, la veuve MIERE née NKOLI Claire, survenu le 18 mai 2020 à Brazzaville, des suites d'une courte maladie.
Le deuil se tient au domicile familial sis 98 rue Nkouma, croisement avenue Miadeka à Ouenzé.
La date et le lieu de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

IN MEMORIAM

Professeur Henri-Joseph PARRA
Ancien Conseiller en charge de la Santé du Chef de l'Etat
Ancien DG du Laboratoire National de Santé Publique
Ancien Président de la Fédération Congolaise de Hand-ball

26 mai 2019 – 26 mai 2020

Il y a un an, la vie nous apprenait combien elle peut être fragile. Depuis ce temps, nous essayons d'apprivoiser ton départ et réalisons combien il est difficile d'être séparés de toi. Car le vide que tu as laissé ne sera jamais comblé.
Ya Jojo, nous t'aimerons toujours!
En ce jour anniversaire, les familles M'PARA et EBOULONDZI prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que ton âme repose en paix pour l'éternité!

REMERCIEMENTS

Bienheureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux leur appartient (Mt5'5). C'est ainsi que je souhaite résumer Gilles,

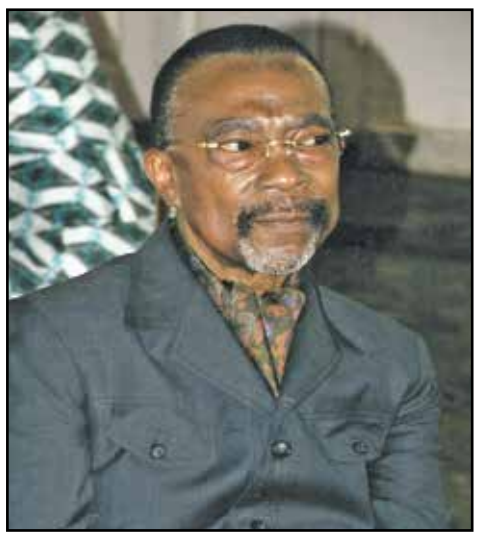

l'homme de ma vie: Gilles PENA-PITRA, avec qui j'ai vécu 48 ans de complicité, en ce 27 mai 2020, date à laquelle il nous a quittés à l'appel de son créateur. Qu'il repose en paix en son Seigneur, et que nos prières lui soient propices. Cette occasion m'est également offerte pour réitérer à tous ceux et toutes celles qui m'ont témoigné leur compassion pendant ces durs moments. Je remercie particulièrement celles et ceux qui m'ont témoigné leur compassion pendant ces durs moments. Je remercie particulièrement celles et ceux qui, de leur affection, lui ont offert des obsèques dignes: le BARREAU du Congo et tous ses Avocats ; le Club 2002-PUR, son président et ses militants. Je n'oublie pas la paroisse Notre Dame de Pointe-Noire, son curé et nos chorales. Enfin, je ne voudrais ici oublier personne. Je rends grâce à Dieu pour tant d'amour, merci à tous.

IN MEMORIAM

Veuve MOPENDZA née EKONDZA Agnès.

24 Mai 2019 - 24 Mai 2020.

Une année déjà, une année de silence, mais le temps n'effacera jamais le souvenir de ta mémoire.
Toute la famille rassemblée autour de tes enfants, petits et arrière-petits-enfants, n'a de cesse de te porter dans ses prières pour ton repos éternel.
Merci de toujours intercéder auprès du Très Haut pour notre protection et notre bénédiction.

La famille.

Brazzaville, le 16 mai 2020

AIRFRANCE

L'activité d'Air France se concentre désormais sur les opérations de vols exceptionnels de rapatriement, ainsi que l'exécution d'un programme de vols minimum équivalent à 5% environ des capacités habituellement offertes.

Nous travaillons avec les autorités françaises et locales pour adapter notre programme de vols en temps réel, compte tenu de l'évolution de la situation et des nouvelles restrictions imposées aux compagnies aériennes.

A ce jour, et pour les mois de mai et juin, sur le réseau Afrique, seule la destination de Cotonou reste ouverte à la vente avec 1 vol par semaine les mercredis.

BANQUE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE

Le Gouverneur

Yaoundé, le 12 MAI 2020

COMMUNIQUE

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) informe le public que contrairement aux informations diffusées sur certains médias, laissant croire à une possible dévaluation du Franc CFA, l'évolution de la pandémie du COVID 19 dans sa zone d'émission n'a pas influencé négativement le niveau des réserves de change, qui demeure confortable.

En effet, au 10 mai 2020, les réserves de change de la BEAC se situent à 5 348,8 milliards FCFA, représentant près de 5 mois d'importations de biens et services, pour un taux de couverture extérieure de la monnaie de 74,16%.

Comparées à la situation observée un an plus tôt, lesdites réserves de change qui s'élevaient à 4 113 milliards au 10 mai 2019, soit un taux de couverture extérieure de la monnaie de 63,55 %, ont enregistré une augmentation de 30 %.

Au regard de cette évolution, l'on peut se satisfaire de la consolidation des réserves de change de la Communauté, à la faveur non seulement d'une mise en œuvre efficace des dispositions de la réglementation des changes, en particulier celles relatives aux rapatriements et aux rétrocessions, mais aussi des actions des Pouvoirs Publics des Etats membres de la CEMAC, soutenus en cela par les partenaires au développement, pour maîtriser les effets de cette pandémie sur la situation économique desdits Etats.

Aussi, la BEAC continuera-t-elle de suivre de près les conséquences sur l'économie et la monnaie commune de la propagation du COVID-19 et se tient prête à ajuster le cas échéant tous ses instruments de gestion de sa monnaie, pour préserver les conditions de liquidité dans le système bancaire et assurer ainsi la transmission harmonieuse de sa politique monétaire dans toute la CEMAC.

Au regard de ce qui précède, la BEAC tient à rassurer en particulier le public que dans le contexte de crise actuelle, elle ne ménagera aucun effort pour maintenir la stabilité du pouvoir d'achat des ménages et garantir la soutenabilité extérieure de la monnaie commune, le FCFA. Enfin, la Banque Centrale réitère son invitation aux populations de la CEMAC, au respect scrupuleux des recommandations des autorités sanitaires nationales, sous régionales et internationales face à la pandémie du COVID-19. /-

Banque des Etats de l'Afrique Centrale
Le Gouverneur
BP: 1917 Yaoundé

ABBAS MAHAMAT TOLLI

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pas d'année blanche à l'université!

A l'occasion de la présentation du plan de déconfinement décliné par le premier ministre le 16 mai dernier, pour permettre la relance des activités économiques et scolaires par pallier, malgré l'augmentation des cas de contamination au coronavirus dans le pays, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a animé lundi 18 mai dernier à Brazzaville, un point de presse au cours duquel il a éclairé l'opinion nationale sur la reprise des activités dans le sous-secteur de l'Enseignement supérieur.

Bruno Jean Richard Itoua

Il a rassuré le monde universitaire qu'il n'y aura pas d'année blanche à l'université. En revanche, la fermeture des résidences universitaires et internats annoncée par le chef du Gouvernement se fera dans le meilleur délai, avec des mesures d'accompagnement, pour permettre leur réhabilitation et désinfection. Les services du ministère de l'Enseignement supérieur en charge des œuvres universitaires sont à pied d'œuvre pour le paiement d'un trimestre de bourse aux étudiants avant leur sortie des campus, qui se fera pacifiquement, selon le ministre. En ce qui concerne les résidents non boursiers, le ministère s'emploie à présenter au Gouvernement une requête pour la prise en compte de ces derniers, afin de débloquer en leur faveur une enveloppe qui leur permettra de regagner les parents, en attendant l'assainissement des résidences et internats. Mais avant tout départ, tous les étudiants résidents seront dépistés, pour s'assurer qu'ils n'iront pas contaminer les parents.

Quant à la reprise des cours au niveau du supérieur, le chef de département de ce sous-secteur de l'Enseignement s'est voulu rassurant. Quoique cette reprise effective relève du ressort du Gouvernement et surtout de la maîtrise de l'évolution de la pandémie qui, elle-même, est tributaire du respect des mesures barrières. Les rapports fournis au ministre par l'Université Marien Ngouabi indiquent que sur 11 établissements qu'elle compte, neuf ont complètement bouclé les examens du premier semestre de l'année en cours, deux travaillent encore à l'achèvement des examens. Le ministre attend les rapports sur l'état d'avancement des travaux des autres établissements publics et privés de l'Enseignement supérieur pour faire un bilan exhaustif, afin de prendre les décisions qui s'imposent.

Pour ce qui est du second semestre de l'année universitaire 2019-2020, le ministre estime que les effectifs pléthoriques dans le cycle licence, et la poursuite du respect de mesures barrières, comme la distanciation sociale édictées par le Gouvernement et l'OMS contre la propagation du coronavirus ne peuvent pas permettre les cours en présentielle. D'où, l'accélération du processus de la mise en œuvre de l'université virtuelle, l'ouverture des centres numériques dans tous les chefs-lieux de département pour qu'un grand nombre d'étudiants disposant d'un terminal numérique puissent étudier à distance.

Pour réussir ce pari, le conférencier a indiqué que si le financement est disponible, deux mois suffisent pour mettre cette plateforme en œuvre et ainsi permettre la reprise des cours du second semestre et terminer l'année universitaire en beauté.

Le ministre a réitéré qu'il «n'y a aucun risque d'année académique blanche». Avant de rappeler les trois missions qui lui sont assignées: Assister l'existant à faire face à la reprise des cours dans un contexte de crise sanitaire; assister l'Université Denis Sassou Nguesso dans la perspective d'une ouverture officielle, créer une Université virtuelle à part entière.

Marcellin MOUZITA M.

FAUNE

Le pangolin, un maillon essentiel au maintien des écosystèmes

Le pangolin, discret et nocturne, serait un possible vecteur du Coronavirus, suivant les supputations du monde scientifique. Une enquête sur les origines animales du SARS-CoV-2, agent étiologique du Covid-19, est toujours d'actualité.

Une femelle pangolinun avec son petit

Les chauves-souris, notamment l'espèce Rhinolophus affinis, et le pangolin sont les deux seules espèces animales hébergeant des coronavirus très proches du SARS-CoV-2. Si la chauve-souris est l'origine la plus probable du virus, bien qu'aucune preuve formelle n'existe, le rôle du pangolin dans la chaîne de transmission reste à déterminer. Ce qui motive certains scientifiques à dire qu'il n'est pas responsable de la propagation de la pandémie qui, actuellement, met le monde sens dessus sens dessous. Le pangolin, menacé d'extinction, loin d'être ''anathème'', serait un maillon essentiel pour le maintien des écosystèmes, en jouant un rôle dans la chaîne des forêts tropicales. Sa disparition serait un bouleversement pour l'écosystème planétaire. La raison? Le pangolin détruit quelques millions d'insectes par an. A en croire les experts en zoologie, sa disparition modifierait l'équilibre des écosystèmes des forêts tropicales. Lorsque cet équilibre est brisé, les maladies d'autrefois (lèpre, peste, tuberculose…) peuvent apparaître et être transmissibles aux êtres vivants. Ainsi, il est nécessaire de repenser complètement la façon dont on traite la planète.

Pour certains experts, modifier la trajectoire de la société industrielle serait plus simple que de développer un vaccin très coûteux pour chaque nouveau virus. Les zoologistes et les experts en maladies estiment par ailleurs que les activités de la société industrielle, la destruction des habitats naturels ainsi que l'immense flux d'individus se déplaçant d'un bout à l'autre de la planète ont permis à des maladies autrefois confinées dans la nature de se propager rapidement chez les humains.

Le pangolin détient le triste palmarès du mammifère le plus braconné au monde. Sa chair et ses écailles sont très prisées sur le marché noir asiatique. Ce qui en fait une espèce en danger d'extinction. En Asie et en Afrique, près de 100.000 pangolins sont victimes chaque année d'un trafic illégal, indiquent les défenseurs de ce manidé. Au Congo comme partout ailleurs, cet animal est toujours recherché et abattu pour ses écailles aux vertus supposées curatives, utilisées par la médecine traditionnelle asiatique, mais aussi pour sa viande considérée comme un mets raffiné particulièrement en Chine, tout comme pour son cuir servant à la fabrication des ceintures et de portefeuilles de luxe.

Au Congo, plusieurs trafiquants d'écailles de pangolins ont été interpellés au cours de deux dernières années par les agents des Directions départementales de l'Economie forestière de la Lékoumou, la Sangha et la Likouala avec l'appui des éléments de la Gendarmerie nationale et le concours du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF). Il faut redoubler d'efforts et renforcer la protection des pangolins en punissant avec plus de rigueur le trafic lié à ce mammifère.

Le pangolin fait partie des espèces animales intégralement protégées au Congo, suivant l'Arrêté n°6075/ MDDEFE /CAB du 9 avril 2011 et la loi 37-2008 de 2008.

V.M.

Avis de Recrutement Administrateur. trice Finance (Pool-Bouenza)

Dans le cadre des activités de la Croix-Rouge Française en République du Congo, notamment dans sa mission de renforcement des capacités de la Croix Rouge Congolaise pour l'amélioration de l'accès à la santé et à l'éducation dans les départements du Pool et de la Bouenza, l'administrateur-financier est responsable de la gestion administrative et financière des projets OSCAL dans le respect des procédures Croix-Rouge Française et des règles des bailleurs de fonds.

Supervision Générale:	**Supervision Générale:**
Supervision Hiérarchique:	**Supervision Hiérarchique:**
Supervision fonctionnelle:	**Supervision fonctionnelle:**
Statut:	**Statut:**
Durée:	**Durée:**
Localisation:	**Localisation:**
Horaire de travail:	**Horaire de travail:**

II-Tâches spécifiques rattachées aux responsabilités principales

1- Garantir la bonne gestion administrative et financière des projets
- Garantir la bonne gestion de la trésorerie liée aux projets
- Garantir la bonne justification des dépenses et le classement comptable
- Prendre part au suivi budgétaire des activités
- Assurer la bonne gestion administrative du projet
- Appuyer le département finance lors des audits, revus et contrôles internes

2- Assurer la bonne gestion des Fonds des activités gérées par le partenaire
- Gérer et suivre les avances remises au partenaire
- Appuyer le partenaire pour la réalisation d'un plan de trésorerie
- Participer aux formations de renforcement de capacité du partenaire
- Suivre du plan de renforcement de capacité du partenaire

III-PROFIL DE POSTE ET EXPERIENCE EXIGEE:

croix-rouge française
PARTOUT OU VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

- Formation: Formation supérieur en finance (niveau BAC+3/4),
- Expérience: minimum 5 ans passés à un poste similaire. Expérience au sein d'une ONG humanitaire est un atout.

Compétences techniques:
- Excellentes connaissances de l'outil informatique en particulier Excel. Maîtrise de SAGA est un plus.
- Connaissance des procédures ONG, des processus et tâches de travail suivant des objectifs planifiés.
- Connaissance des procédures de l'UE est un plus.
- Expérience en management et développement des équipes via des formations.
- Très bon niveau de Français à l'oral et à l'écrit.

Le dossier de candidature devra comprendre un CV, le ou les certificats de travail, copie(s) légalisée(s) du ou des diplôme(s), copies des certificats de travail et une lettre de motivation.
Les originaux Vu (des) diplôme(s) et certificat(s) de travail devront être présentés sans exception le jour de l'entretien de recrutement.

Les dossiers de candidature sont à déposer à la Délégation de la Croix-Rouge Française (Voir poste de sécur Hôtel PEFACO ou par e-mail à: rh-congo.frc@croix-roug.fr avec copie rhco-congo.frc@croix-rouge.fr au plus tard le Jeudi 28 mai 2020. à 16h30. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Programme des Nations Unies pour le développement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : le développement humain est en passe de reculer cette année pour la première fois depuis 1990

Une action concertée privilégiant l'équité pourrait atténuer cette crise de développement sans précédent. Par exemple, réduire la fracture numérique diminuerait de plus de deux tiers le nombre d'enfants actuellement non scolarisés à cause des fermetures d'écoles.

New York, 20 mai 2020 – Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'indice de développement humain mondial – qui mesure conjointement l'éducation, la santé et le niveau de vie - pourrait décliner pour la première fois depuis que le concept a été introduit en 1990.

«Le monde a connu de nombreuses situations critiques au cours des 30 dernières années, notamment la crise financière internationale de 2007-2009. Chacune a durement touché le développement humain, mais, dans l'ensemble, les gains de développement ont progressé d'une année sur l'autre», déclare l'Administrateur du PNUD, Achim Steiner. *«Le COVID-19 – qui impacte trois domaines simultanément, à savoir la santé, l'éducation et le revenu - pourrait modifier cette tendance.»*

Les déclins dans les domaines fondamentaux du développement humain se font sentir dans la plupart des pays - riches et pauvres - et toutes les régions.

Le bilan mondial des décès dus à COVID-19 est de plus de 300 000 personnes, tandis que le revenu mondial par habitant devrait chuter de 4 % cette année.

Avec les fermetures d'écoles, les estimations du PNUD du « taux effectif de déscolarisation » - le pourcentage d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ajusté pour refléter ceux qui n'ont pas accès à Internet - indiquent que 60 % des enfants ne reçoivent pas d'éducation, conduisant à des niveaux globaux jamais vus depuis les années 80.

L'impact combiné de ces chocs pourrait correspondre à la plus grave inversion de tendance du développement humain jamais enregistrée.

Cela ne tient pas compte des autres effets significatifs, par exemple en ce qui concerne les progrès vers l'égalité des sexes. Les impacts négatifs sur les femmes et les filles s'étendent sur le plan économique – diminution des gains et de l'épargne, plus grande précarité du travail, effets sur la santé génésique, prestations de soins non rémunérées et violences sexistes.

COVID-19, un amplificateur des inégalités.

La baisse du développement humain devrait être beaucoup plus accentuée dans les pays en développement qui ont plus de mal que les pays plus riches à faire face aux retombées sociales et économiques de la pandémie.

Dans le domaine de l'éducation, avec la fermeture des écoles et les écarts importants dans l'apprentissage en ligne, les estimations du PNUD montrent que 86 % des enfants de l'enseignement primaire ne sont plus effectivement scolarisés dans les pays à faible niveau de développement humain, contre seulement 20 % dans les pays ayant un niveau de développement humain élevé.

Un accès plus équitable à Internet - solution réalisable si les pays comblent l'écart par l'entremise des dirigeants de leur groupe de développement– permettrait de combler les lacunes actuelles dans l'éducation.

Des interventions déterminées et axées sur l'équité peuvent aider les économies et les sociétés à se mobiliser, et à atténuer les répercussions profondes de la pandémie de COVID-19.

« Cette crise montre que si nous ne réussissons pas à introduire l'équité dans la boîte à outils politique, nombreux seront ceux qui prendront encore plus en retard. C'est particulièrement important pour les "nouvelles nécessités" du 21e siècle, comme l'accès à Internet qui nous permet de bénéficier de la télééducation, de la télémédecine et de travailler à domicile », explique Pedro Conceição, directeur du Bureau du rapport sur le développement humain au PNUD.

La mise en œuvre d'approches axées sur l'équité serait financièrement envisageable. Par exemple, la réduction des disparités concernant l'accès à Internet pour les pays à revenu faible et intermédiaire ne coûterait qu'1 % des programmes extraordinaires de soutien financier que le monde a engagés pour répondre au COVID-19.

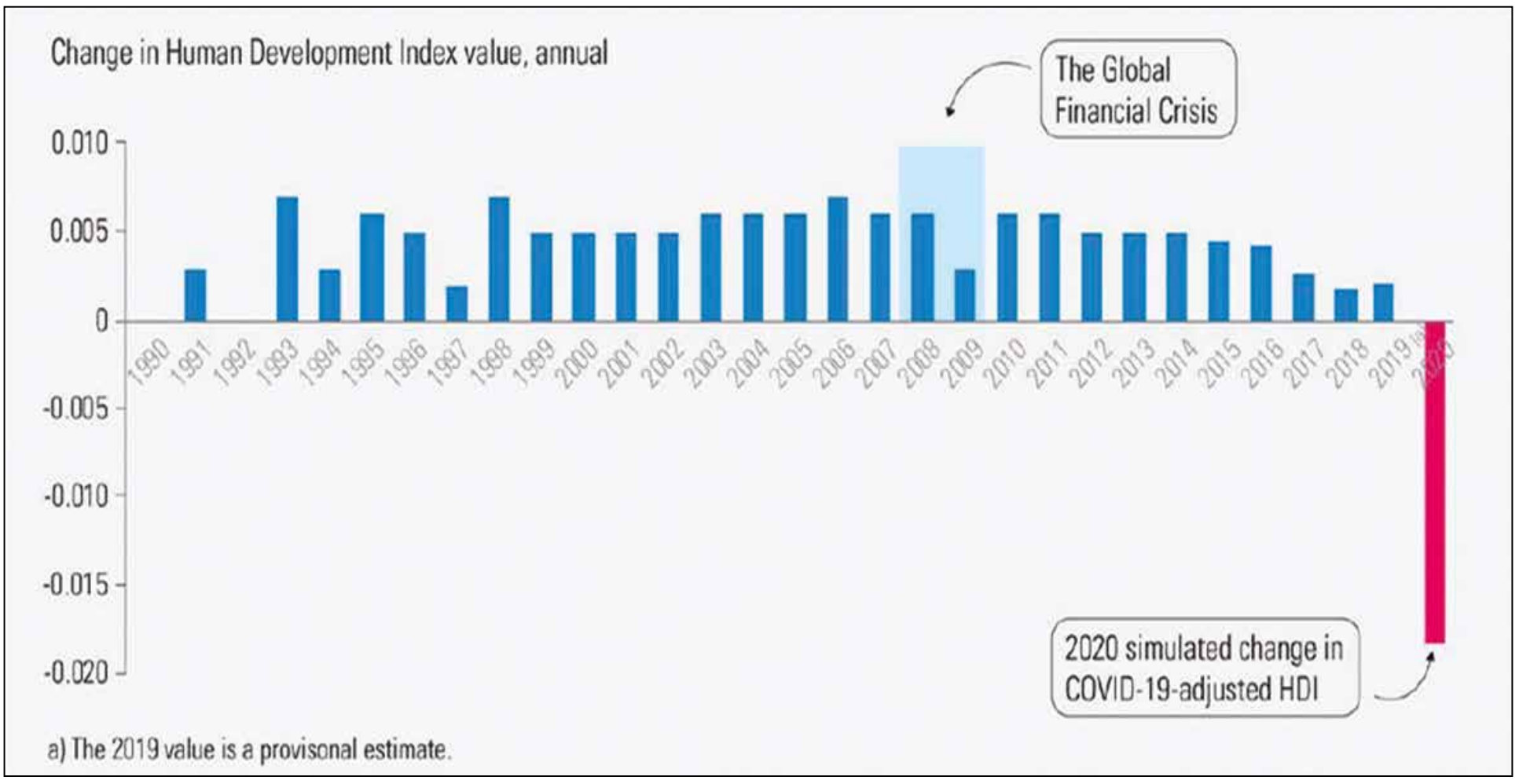

L'importance de l'équité est soulignée dans le Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la crise du COVID-19, qui établit une base de référence verte, équitable pour les femmes et de bonne gouvernance à partir de laquelle construire une « nouvelle normalité ». Il recommande cinq étapes prioritaires pour faire face à la complexité de cette crise : protéger les systèmes et services de santé ; renforcer la protection sociale ; protéger les emplois, les petites et moyennes entreprises et les travailleurs du secteur informel ; faire en sorte que les politiques macroéconomiques fonctionnent pour tous ; et promouvoir la paix, la bonne gouvernance et la confiance pour renforcer la cohésion sociale. Le PNUD appelle la communauté internationale à investir rapidement dans la capacité des pays en développement à suivre ces étapes.

***

Lien vers «Perspectives de développement humain COVID-19 : évaluer l'impact, envisager la reprise» : http://hdr.undp.org/en/hdp-covid

---

À PROPOS DU PNUD :

Le PNUD est le principal organisme des Nations Unies qui lutte pour mettre fin à l'injustice de la pauvreté, des inégalités et des changements climatiques. En travaillant avec notre vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les nations à construire des solutions intégrées et durables pour les peuples et la planète. En savoir plus sur www.undp.org ou suivez @UNDP.

CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE (CHU) DE BRAZZAVILLE

Le ministre Dieudonné Moyongo apporte du baume au cœur du chanteur Sambadio

Auteur avec l'orchestre Vivacité Mélodia de Pointe-Noire des tubes «Tadie» et «Analysez» qui ont fait un malheur sur l'échiquier musical congolais dans les années 90-92, le chanteur ponténégrin Sambadio (Dieudonné Samba, à l'état civil) est interné, depuis le 16 mai 2010, au service de carcinologie du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville. Dans un état alarmant.

Le ministre s'adressant au chanteur

Dans un reportage diffusé il y a quelques jours notamment sur Télé Congo et repris en boucle sur les réseaux sociaux, Sambadio lançait un SOS aux personnes de bonne volonté, particulièrement au ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, pour qu'on lui vole au secours. Cet appel n'est pas tombé dans les oreilles d'un sourd. Le samedi 23 mai dernier, en matinée, l'artiste a reçu la visite surprise de son ministre de tutelle qui lui a donné du baume au coeur.

«J'ai été informé par la Primature que Sambadio est ici (Ndlr: au CHU). J'ai dit: on doit aller voir ce qu'on peut faire pour lui. Les gens m'avaient envoyé la vidéo…Il faut être fort. On peut être dans cette situation, mais on s'en sort toujours. Il n'y a pas de problème, les médecins sont là, ils vont vous assister. Il faut être positif. Il ne faut jamais désespérer. Et puis, il y a Dieu qui fait des miracles. Nous, on est des chrétiens. Nous serons en contact avec vous à travers les cadres du ministère de la Culture, pour savoir comment la situation évolue. Donc, il était quand même important que je vienne moi-même regarder… Sambadio, du courage!», a déclaré le ministre Dieudonné Moyongo. Avant de glisser une enveloppe dont le montant n'a pas été révélé au chanteur.

«Je suis paralysé, et puis je dois subir une opération de la colonne vertébrale entre les deux omoplates. Cela ne peut se faire sans qu'on me traite le problème de ventre, parce que j'avais subi une opération en août par rapport à un cancer que j'avais au rectum. Donc, ça fait presque une semaine que je ne fais pas les selles, et ça m'étouffe. On a demandé le scanner et les autres examens», s'est plaint l'artiste. Qui a reconnu devoir une fière chandelle au ministre Dieudonné Moyongo: «Je le remercie infiniment parce que ça fait preuve de reconnaissance par rapport à ce que je fais pour la nation. En me rendant visite, il m'a honoré, parce que je suis sous la tutelle du ministre de la Culture. Il est venu me voir, il m'a remis une enveloppe. J'en suis vraiment très ravi. En tout cas, je suis très reconnaissant à son égard.»

Sambadio avec ses soeurs

Pour la petite histoire, Sambadio a été révélé au grand public dans les années 1990, avec la chanson «Tadie», composée au sein de l'orchestre Vivacité Mélodia, dont il était le leader. Un tube qui sera plébiscité meilleure chanson de l'année au hit-parade de Radio Congo. En 2000, la chanson «Analysez» fait de lui le meilleur auteur compositeur de l'année.

Après une période de vache maigre qui a duré presqu'une décennie, l'auteur de «Tadie» et «Analysez» est revenu sur scène en 2010 avec le groupe d'interprétation ponténégrin Les Makandas dont il est l'un des leaders et qui a pour siège le bar Sami Cointreau. En 2017, le chanteur avait livré un concert mémorable avec cet ensemble musical, à l'Institut français de Pointe-Noire. Avant de tomber malade. Et d'être abandonné à son triste sort.

Véran Carrhol YANGA

NECROLOGIE

- Les enfants MAKANGOU
- Raysie, Roye Boris, ses enfants
- M. BASSINGA et la famille ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de MAKANGOU Euphrasie Raymonde, fille de MAKANGOU Jean Basile et BAMBA Suzanne, survenu le 17 avril 2020, à l'hôpital de Gonesse, inhumée le 28 avril 2020, à Sarcelle, en France.

Paix à son âme.

Tarifs d'abonnement

Congo	182 Euros
6 mois	Autres pays d'Afrique
Retrait sur place: 15.600	96 Euros
Expédié: 23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place: 31.200	96 Euros
Expédié: 46.800	192 Euros
France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
91 Euros	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

World Health Organization
Regional Office for Africa

Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organização Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

In reply please refer to:
Prière de rappeler la référence :
Favor citar a referencia:

13 mai 2020

AVIS D'APPEL D'OFFRES RFP/AFRO/024/2020

TITRE – LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE LA MISE EN DISPOSITION D'UNE EQUIPE CHARGEE DE REALISER LES ACTIVITES DE MANUTENTION AU BUREAU REGIONAL DE L'OMS/AFRO

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite par la présente à soumettre une proposition dans le cadre de présente invitation à soumissionner (RFP) relatif à l'objet sus-référencé.

Ce dossier d'appel d'offre est disponible sur demande à l'adresse afrgoafrobids@who.int

Les soumissions électroniques devraient être soumises conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le **29 mai 2020 à 14 h00 (heure de Brazzaville)** à l'adresse **afrgoafrobids@who.int** .

Le soumissionnaire potentiel qui souhaite obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peut le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafrobids@who.int (utiliser la référence : **RFP/AFRO/024/2020**. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard le 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Sincères salutations

Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE FOOTBALL

Une scoumoune semble ne pas lâcher l'édition camerounaise

L'édition camerounaise de la Coupe d'Afrique des nations sera-t-elle maudite jusqu'au bout ? Initialement prévue en 2019 mais réattribuée à l'Egypte en raison des retards dans les travaux d'infrastructures, elle a été reprogrammée du 9 janvier au 6 février 2021. Mais la crise sanitaire mondiale risque à son tour de bouleverser de nouveau le calendrier de cette compétition que normalement le Cameroun abritera pour la deuxième fois après celle de 1972 que le Congo remporta.

Le Cameroun, pays hôte de l'évènement, dispose encore de huit mois certes, mais le projet d'annulation des compétitions internationales de la FIFA au profit de celles des clubs, constitue un obstacle pour la poursuite des éliminatoires de la Can. La Confédération africaine de football (CAF) a déjà été contrainte de reporter les trois journées des éliminatoires initialement prévues en mars et juin. Elle envisage reposser les prochains matches de qualification de la Coupe du monde 2022 (septembre et octobre 2020). Mais si l'instance dirigeante du football mondial adopte sa mesure de repousser les matches internationaux, la CAF n'aura plus un autre choix que de différer sa plus prestigieuse compétition.

Chantier d'un stade de la CAN 2021

D'ores et déjà, plusieurs figures du football africain parmi lesquels Samuel Eto'o, plaident pour un report, le plus important étant de privilégier la santé des sportifs. De son côté, Ahmad Ahmad, président de la CAF, prône la prudence. Il dit ne pas vouloir prendre une décision précipitée.

Vers un dessaisissement du Cameroun ?

En cas de report de la CAN 2021, la CAF aura du mal à l'organiser dans la même année. L'été 2021 est déjà surchargé avec le report de l'Euro et la Copa America. La Coupe d'Europe prévue du 11 juin au 11 juillet 2021 devra en principe coïncider à la Coupe du monde des clubs programmée (du 17 juin au 4 juillet) 2021 en Chine par la FIFA. La Copa America, initialement prévue du 12 juin au 12 juillet 2020 en Colombie et en Argentine, est aussi reportée en été 2021. L'Afrique aura donc du mal à concurrencer ces trois compétitions. Cette difficulté pourrait inciter à réfléchir sur un report en 2022, année de la Coupe du monde (Qatar, 21 novembre au 18 décembre).

La CAN 2021 a déjà fait l'objet d'une modification en début 2020. Le Comité exécutif de la CAF avait décidé, en janvier dernier, d'organiser la compétition en période hivernale, pour des raisons climatiques, et non estivale comme la précédente édition en Egypte. Il avait indiqué que le mois de juin n'est pas favorable à la pratique du football au Cameroun. Un report de l'édition de 2021 pourrait entraîner un deuxième dessaisissement du pays de Samuel Eto'o. D'autant plus que la réaction du Cameroun, après la déclaration d'Ahmad Ahmad, n'est pas favorable à une organisation en été. Les autorités camerounaises ont maintenu leur désir d'organiser la CAN de 2021 en période hivernale, du 9 janvier au 6 février 2021.

Jean ZENGABIO

SOUVENIRS

Le bouillant feu président Nimi Tsati

Dans une autre vie, on parlerait certainement de légende. Le parcours de feu Maurice Nimi Tsati, amoureux du ballon rond depuis son plus jeune âge et ancien dirigeant de l'AC Léopards de Dolisie, inspire. C'était à l'époque où l'on appelait les dirigeants par le nom de ''Comité''.

C'est comme meneur d'hommes que Nimi Tsati entre dans le giron grouillant du football. On le retrouve, en 1953, aux côtés de Moïse Ngwaka, Fidèle Tsiba, etc. La naissance de l'AC Léopards des cendres de Chat noir met en relief son action en faveur du football du Niari.

En 1961, quand ce jeune photographe (parmi les premiers à exercer ce métier à Dolisie) d'à peine 28 ans (Né vers 1933 au village Mbomo sur la ligne COMILOG), prend les rênes de l'AC Léopards, personne ne parie sur sa réussite, encore moins sur sa longévité. Mais l'homme est sûr de son affaire. Fort de son expérience acquise dans le comité directeur du président démissionnaire Fidèle Tsiba (aux côtés également de Nguimbi Nzila et Valentin Mabiala), il a vite fait de mettre des balises pour éviter au club de vivre les douloureux moments d'instabilité.

Résultats : l'AC Léopards remporte le titre régional, lors du premier championnat organisé en 1962 par Michel Mallet, un coopérant français des Postes et télécommunications. Aux dépens de l'AS PTT, Papillon, Etoile Filante, Espoir du Niari, Charlemagne. C'était l'époque de la bande à Madingou ''Dolido'', avec pour coéquipiers, entre autres, Mahoungou Santoni ''Mayunga'', Jean Mombo ''Edimo'', Nkengue ''Arika'', Christophe Ombélé, Ngoma ''Skiba'', Koussissa ''Gabard'', Madédé, Matsouélé ''Skoblard'', etc. A l'époque, Dolisie faisait partie de la ligue de football du Kouilou-Niari.

Maurice Nimi Tsati

Devenu un club imbattable dans son fief grâce à Nimi Tsati, l'AC Léopards participe pour la première fois au championnat national en 1967 en affrontant en aller et retour les Brazzavillois d'Etoile du Congo et les Ponténégrins de l'AS Cheminots. Le coup de tonnerre de cette compétition est la victoire (1-0) à Dolisie des Fauves du Niari, aux dépens de la grande Etoile du Congo constellée des virtuoses comme Mbono ''Sorcier'', Balékita ''Eusébio'', Ongagna ''Excellent'', Gavo ''Moteur'', Samuel Boukaka, etc. Une phrase lâchée à la presse avec son humour inimitable par Nimi Tsati fait le tour des terrains de football : *«Mutu ku tsiandi ditadi»* (traduisez: *«Chacun est maître en sa maison»).* Une parenthèse: Nimi Tsati s'était démarqué de ses contemporains par son franc-parler. Ignorant les finesses de la langue de Molière, il allait droit au but.

Sous sa présidence, un autre souvenir inoubliable : la victoire en 1975 sur l'AS Vita Club de Kinshasa et ses internationaux mondialistes en Allemagne, au Stade Pont. Les Ndaye-Mulamba, Kibongue ''Gento'', Mayanga ''Adelard'', Kembo, Luyéyé, Longangue, Tubilandu n'en croyaient pas leurs yeux.

Toujours au Stade Pont, match nul (1-1) de l'AC Léopards contre FC 105 de Libreville (Gabon). Diables-Noirs, CARA, V. Club Mokanda, US Comirail de Makabana, AS Cheminot, F.C Abeille, AS Brazza, Patronage, As Bantou gardent aussi de mauvais souvenirs de leur passage à Dolisie. Autre marque du sceau Nimi Tsati : la Coupe de l'indépendance de l'Angola remporté au Cabinda.

En près de trente ans d'exercice, Nimi Tsati a conduit l'AC léopards une vingtaine de fois au championnat national (groupé et direct confondus). Seule ombre au tableau : ni titre national de champion, ni Coupe du Congo !

Nimi Tsati est décédé en 1999 et porté en terre dans l'anonymat dans son village natal. Pour ce qui précède, le football congolais ne doit pas l'oublier. Les autorités sportives lui rendraient un bel hommage en relaçant, par exemple, la Coupe Nimi Tsati dont l'unique édition fut organisée par la Ligue de football du Niari en 2005.

Equateur Denis NGUIMBI

Courrier des lecteurs

Sauvons nos athlètes contre la pandémie de la précarité

Parmi les secteurs qui subissent de plein fouet les assauts du COVID-19, il y a le sport, avec le report de plusieurs compétitions sportives internationales prestigieuses telles que les éditions 2020 de l'Euro et des Jeux Olympiques mais aussi régionales avec le CHAN (Championnat d'Afrique des nations), les éliminatoires de la CAN 2021, voire même locales.

Avec le respect des mesures d'éloignement, de nombreux athlètes se trouvent de facto dans une situation de chômage partiel, avec ce que cela implique de réduction de salaires ou de primes et autres indemnités, d'attribution de bourses olympiques, etc. Cet état de fait contribue à les enfoncer dans une situation de précarité insoutenable, surtout lorsqu'on sait que pour certains, leur situation avant la pandémie était loin d'être reluisante.

Au Congo, la majorité des athlètes, notamment les footballeurs, galère. Déjà en temps normal, les salaires ou primes représentent des difficultés pour leurs employeurs. Leur statut demeure flou. Sans mentionner ces multiples athlètes évoluant dans des disciplines sportives moins privilégiées qui sont employés sans contrat par leurs associations.

Si l'argent est rare, vous pourrez comprendre l'inquiétude et le besoin de trouver rapidement des portes de sortie pour eux. C'est en jouant qu'ils ont les avantages, même s'ils ne sont jamais payés à temps. Mais, rares sont ceux qui osent prendre ouvertement la parole.

Il faut dire que la majorité des clubs de football est dirigée par des fonctionnaires d'Etat attendant leurs salaires pour faire quoique ce soit ou des mécènes en perte de vitesse. On peut donc craindre que certains responsables de clubs ne se servent de la pandémie de Covid-19 comme prétexte pour grever le déjà minuscule pécule de nombres de joueurs. Le sport n'est pas qu'un simple hobby. Il joue un rôle important dans la société. Il devrait donc être pris en compte dans le plan de soutien économique, humanitaire et social mis en place par le Gouvernement congolais dans la lutte contre la pandémie de coronavirus. En tout cas, il serait plus que temps de se pencher sur ces oubliés du Coronavirus que sont les athlètes.

Aurélien NGAYANGA

AVIS D'APPEL D'OFFRE

N°……..../PPSAC/AAISC/AMSCO/VIH SIDA
POUR LA PRODUCTION DE DEUX CAMPAGNES MASS MEDIA DE AAISC/AMSCO

L'Association pour l'Appui des Initiatives de Santé Communautaires et pour Marketing Social au Congo (AAISC/AMSCO) en contrat de prestation avec l'Organisme de coordination des Endémie en Afrique centrale (OCEAC), met en œuvre les activités du Projet Prévention du Vih/Sida en Afrique Centrale (PPSAC) au Congo. Pour l'atteinte des résultats dudit projet, il est prévu la production des campagnes mass média visant à assurer les actions de sensibilisation pour l'adoption de changement de comportements durables à moindre des populations cibles face au VIH/Sida ; la promotion et la visibilité des préservatifs de la Marque AMI 3 et celle des autres actions entreprises par AAISC/AMSCO afin de renforcer la promotion et la visibilité de ses produits et services.

A cet effet, elle procède au recrutement des prestataires/fournisseurs pour la production de deux campagnes mass média suivant la répartition ci-après :

- Lot n° 1 : Campagne multimédia sur l'efficacité de préservatif Masculin de la marque AMI 3;
- Lot n°2 : Campagne multimédia sur la promotion des canaux de communication de 100% Jeune, 100% Réglo

Tous les soumissionnaires légalement installés sur le territoire congolais et intéressés par le présent appel d'offres sont priés de passer au secrétariat d'AAISC/AMSCO tous les jours ouvrables (lundi à vendredi) à partir de 08h30 à 12H00 et l'après-midi de 13h00 à 16h 00min sis au 172 rue SOWETO MAKELEKELE, quartier Ex TELEVISION consulter ou retirer le dossier complet d'appel d'offres. La date limite de dépôt de dossier est fixé au lundi 17 juin 2020 à 16 h 00 min.

NB : Pour toutes questions ou renseignements liés au présent appel d'offres, veuillez contacter AAISC/AMSCO par email : aaisc@yahoo.fr ou au 06 664 65 47/06 664 48 50.

ANNONCE

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°007 / DURQuaP /2020
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR JUNIOR EN GENIE CIVIL.

N° de Prêt : BIRD 8588-CG
N° de référence : CGDURQuaP-115-SC-IND

1. Contexte
Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de la Banque Mondiale en vue de financer le Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour couvrir les prestations liées au recrutement de l'Ingénieur junior en génie civil.

2. Objectif de la mission
La mission de l'Ingénieur Junior en génie civil vise globalement à assister le Chargé de Mission Technique Ingénierie dans la préparation des dossiers techniques, le suivi des chantiers et des opérations dans le cadre du Projet.

3. Mandat
Sous la supervision générale du Coordonnateur, l'Ingénieur Junior travaillera sous la responsabilité du Chargé de Mission Technique et Ingénierie (CMTI) dans la préparation des dossiers techniques, le suivi des chantiers et des opérations dans le cadre du Projet. De manière globale, les activités de l'Ingénieur Junior couvrent les domaines d'actions de la composante 1 du projet : Intégration et restructuration des quartiers, l'appui à la supervision/contrôle des activités des Maitres d'œuvre (Maître d'œuvre sociale et Bureau de Contrôle et supervision) sur les différents sites du projet, le suivi des réceptions des travaux, la rédaction des rapports.

De manière spécifique, l'Ingénieur Junior en Génie Civil exécutera les tâches suivantes :

• Revue technique des documents et rapports
- Effectuer la revue des études et rapports produits par les consultants et les maîtres d'œuvre, y compris la vérification des choix techniques, et du chiffrage des couts, sous la supervision du Chargé de Mission Technique et Ingénierie, et en collaboration avec les différentes structures impliquées dans la mise en œuvre du projet.

• Au niveau de la préparation
- Il sera chargé avec la Cellule de Passation des Marchés de préparer les DP/DAO/DCE (dans le cadre des études, des travaux, de la surveillance et du contrôle des chantiers, de l'élaboration des requêtes et des consultations diverses).

• Au niveau de la maintenance des ouvrages, il sera chargé de veiller sur la qualité :
- Des modèles de plan de gestion et de maintenance des infrastructures avec les services techniques concernés et ;
- Des documents de programmation du suivi des activités de maintenance des infrastructures pendant la période de garantie ;
- Des activités de renforcement des capacités du service technique de la mairie à planifier, budgétiser et exécuter les opérations d'entretien et de maintenance

• Au niveau des formations, il sera appelé à :
- Participer à l'identification des besoins en formation pour les bénéficiaires ;
- Participer à la définition et à la diffusion des formations au profit des prestataires en matière de maintenance des ouvrages ;
- Participer à la définition et à la diffusion des formations dans le domaine de la gestion, du fonctionnement et de l'entretien/maintenance des infrastructures au profit des maîtres d'ouvrages, des populations bénéficiaires ;
- Contribuer à l'élaboration des guides de formation au profit des groupes/personnes ciblés.

• Suivi de l'exécution des activités
- S'assurer que les activités sont réalisées conformément au calendrier prévu et informer le CMTI de tous aléas survenant durant l'exécution ;
- Assister aux réunions de suivi des activités afin de faire le point d'avancement des activités du projet ;
- Préparer, organiser et participer aux missions de terrain ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des indicateurs liés à la Composante 1 ;
- Assurer le contrôle de l'intégrité des données relatives aux indicateurs et collectées par les maîtres d'œuvre et transmettre ses observations au CMTI.

4. Profil requis du candidat
Les candidats devront disposer de :
• Une formation supérieure (Bac+ 4 min.) d'ingénieur, avec une spécialisation en Génie civil ou équivalent ;
• Une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dont au moins trois (3) en qualité d'ingénieur de suivi des projets dans les domaines similaires à ceux exigés par le projet, avec au moins cinq (05) références pertinentes dans les domaines de la conception, de la réalisation et la gestion des infrastructures, du contrôle/surveillance des chantiers de construction, du suivi et de l'évaluation des travaux de génie civil (bâtiments, VR et ouvrages d'assainissement) ;
• Une bonne connaissance de l'outil informatique en général, des outils Office (Word, Excel, PowerPoint) et de l'internet ;
• Une bonne connaissance et expériences du contexte d'exécution des projets urbains au Congo et/ou dans la sous-région.
• La capacité de travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et prendre des initiatives ;
• Une bonne expression orale et écrite en français ;
• Bonne capacité de communication et de rédaction des rapports ;
• Capacité de travail dans un environnement à fortes contraintes.

5. Composition du dossier de candidature.
• Une lettre de motivation ;
• Un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine des infrastructures urbaines et /ou restructuration des quartiers, renforcement des institutions ; l'exécution de projets de génie civil ou de développement urbain ;
• Une copie des certificats/attestations de travail, attestations de formation, et de tous autres documents justifiant des compétences pour la mission ;
• La copie certifiée conforme des originaux des diplômes.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

6. Durée et lieu de poste
La durée de la mission est de 12 mois. Le poste sera basé à la Cellule d'exécution du Projet à Brazzaville.

7. Date limite de dépôt des candidatures

Le 09 juin 2020 à 12 heures, heure locale.

8. Lieu de dépôt des candidatures
Les dossiers de candidatures doivent parvenir sous pli fermé en trois (03) exemplaires, dont un original et deux (02) copies ou sous forme électronique à l'adresse ci-après, de 08 heures à 14 heures.

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO.
BP 1127 Brazzaville – République du Congo
Tél : (+ 242) 06 956 86 64 ; 05 386 35 32
Fax : (+ 242) 22 81 65 78
Personne responsable : BATOUNGUIDIO
Email : cepdurquapdggt@gmail.com, batoung123@gmail.com

N.B. l'enveloppe extérieure doit porter l'inscription suivante :
«Dossier de candidature au poste «d'ingénieur Junior en Génie Civil» à la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral».
«A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture »

#avotresoif
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Respectons les gestes barrières
et restons bien hydraté pour
notre santé !
info@itecongo.com
www.itecongo.com
BZV : 06 606 11 11
PNR : 03 306 11 11